

REVUE

Libre

17
2017

L'affaire
La Barre

17
2017

L'affaire La Barre

R E V U E

Voltaire

I. AUTOUR DE L'AFFAIRE LA BARRE

Myrtille Méricam-Bourdet

Réinvestir l'affaire La Barre

Éric Wenzel

Les juges, les témoignages et les aveux : l'affaire du chevalier de La Barre au prisme de la procédure criminelle de l'Ancien Régime

Laetitia Saintes

De la barbarie des robes noires. L'affaire La Barre vue sous l'angle des discours voltairiens

Russell Goulbourne

« Il y a enfin des spectateurs qui n'aiment point du tout de pareilles pièces » : Voltaire, La Barre et la référence théâtrale

Alain Sager

Si l'humanité n'existait pas, faudrait-il l'inventer ? L'anthropologie voltairienne après l'affaire La Barre

Salwa Ben Sassi-Taktak

Lire Voltaire à la lumière de l'affaire La Barre : le cas du *Dictionnaire philosophique*

Christiane Mervaud

Les deux réécritures de l'affaire La Barre dans les *Questions sur l'Encyclopédie*

John R. Iverson

Les manuscrits de Saint-Pétersbourg et la genèse du *Cri du sang innocent*

Stéphanie Géhanne-Gavoty

De l'assassinat juridique dans la *Correspondance littéraire* de Grimm : un traitement voltairien de l'affaire La Barre ?

Linda Gil

« La philosophie peut-elle réparer les maux affreux qu'a fait[s] la superstition ? » Condorcet, l'affaire du chevalier de La Barre et l'édition de Kehl des *Œuvres complètes* de Voltaire

Charles Coutel

L'apprentissage de la justice dans la liberté. Actualité de la *Vie de Voltaire* de Condorcet

Nicolas Morel

La lettre à « M. Pasquier », de Voltaire à Beuchot : les affaires judiciaires entre réaction et canonisation

II. INÉDITS ET DOCUMENTS

Natalia Speranskaya

Les manuscrits se rapportant à l'affaire La Barre – d'Étallonde conservés à la Bibliothèque de Voltaire à Saint-Pétersbourg

Christophe Paillard

L'exemplaire maître des *Œuvres* de Voltaire dans la seconde moitié des années 1760. L'auto-annotation de BV3464-1, modèle de BV3462-2, « Keate » et « Balleidier »

François Moureau

Une lettre en partie inédite de Jean-Baptiste Rousseau à Voltaire sur *La Ligue* (Vienne, 11 mai 1722 ; D105)

Nicholas Cronk

Un nouveau correspondant de Voltaire : une lettre inédite de Voltaire à Louis Joseph de Lalive d'Épinay (D11881a)

Ruggero Sciuto

The duc de Richelieu, Voltaire, and Mme du Barry: an Unpublished Letter from the *cabinet noir* (D18516a)

François Moureau

Un écho inédit de Voltaire « mourant » et de la première d'*Irène* par le pharmacien Cadet de Vaux

III. COMPTES RENDUS

ISBN :
979-10-231-2548-1

<http://pups.paris-sorbonne.fr>

R E V U E

voltaire

n° 17 • 2017

L'affaire La Barre



Ouvrage publié avec le concours de l'université Paris-Sorbonne

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2017

© Sorbonne Université Presses, 2022

ISBN de l'édition papier : 979-10-231-0566-7

PDF numériques :

Voltaire17 · L'affaire La Barre	979-10-231-1508-6
Voltaire17 · Myrtille Méricam-Bourdet · Réinvestir l'affaire La Barre	979-10-231-2530-6
Voltaire17 · Éric Wenzel · Les juges, les témoignages et les aveux...	979-10-231-2531-3
Voltaire17 · Lætitia Saintes · De la barbarie des robes noires...	979-10-231-2532-0
Voltaire17 · Russel Goulbourne · Voltaire, La Barre et la référence théâtrale	979-10-231-2533-7
Voltaire17 · Alain Sager · L'anthropologie voltairienne après l'affaire La Barre	979-10-231-2534-4
Voltaire17 · Salwa Ben Sassi-Taktak · Lire Voltaire à la lumière de l'affaire La Barre...	979-10-231-2535-1
Voltaire17 · Christiane Mervaud · Les deux réécritures de l'affaire La Barre...	979-10-231-2536-8
Voltaire17 · John R. Iverson · Les manuscrits de Saint-Petersbourg...	979-10-231-2537-5
Voltaire17 · Stéphanie Géhanne-Gavoty · De l'assassinat juridique...	979-10-231-2538-2
Voltaire17 · Linda Gil · Condorcet, l'affaire du chevalier de La Barre...	979-10-231-2539-9
Voltaire17 · Charles Coutel · L'apprentissage de la justice dans la liberté...	979-10-231-2540-5
Voltaire17 · Nicolas Morel · Lettre de Voltaire à Beuchot...	979-10-231-2541-2
Voltaire17 · Natalia Speranskaya · Les manuscrits se rapportant à l'affaire La Barre...	979-10-231-2542-9
Voltaire17 · Christophe Paillard · L'exemplaire maître des Œuvres de Voltaire...	979-10-231-2543-6
Voltaire17 · François Moureau · Une lettre en partie inédite de Jean-Baptiste Rousseau à Voltaire...	979-10-231-2544-3
Voltaire17 · Nicholas Cronk · Un nouveau correspondant de Voltaire...	979-10-231-2545-0
Voltaire17 · Ruggero Sciuto · The duc de Richelieu, Voltaire, and Mme du Barry...	979-10-231-2546-7
Voltaire17 · François Moureau · Un écho inédit de Voltaire...	979-10-231-2547-4
Voltaire17 · Comptes rendus	979-10-231-2548-1

Mise en page Atelier Christian Miller
Adaptation numérique Emmanuel Marc DUBOIS (Issigeac)
d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris
tél. : (33)(0)1 53 10 57 60
sup@sorbonne-universite.fr
sup.sorbonne-universite.fr

SOMMAIRE

Liste des sigles et abréviations.....	7
---------------------------------------	---

I

AUTOUR DE L'AFFAIRE LA BARRE

Section coordonnée par Myrtille Méricam-Bourdet

Réinvestir l'affaire La Barre Myrtille Méricam-Bourdet	11
Les juges, les témoignages et les aveux : l'affaire du chevalier de la barre au prisme de la procédure criminelle de l'ancien régime Éric Wenzel.....	17
De la barbarie des robes noires. L'affaire La Barre vue sous l'angle des discours voltairiens Laetitia Saintes	29
« Il y a enfin des spectateurs qui n'aiment point du tout de pareilles pièces » : Voltaire, La Barre et la référence théâtrale Russell Goulbourne.....	45
Si l'humanité n'existait pas, faudrait-il l'inventer ? De l'anthropologie voltairienne après l'affaire La Barre Alain Sager	55
Lire Voltaire à la lumière de l'affaire La Barre : le cas du <i>Dictionnaire philosophique</i> Salwa Ben Sassi-Taktak	67
Les deux réécritures de l'affaire La Barre dans les <i>Questions sur l'Encyclopédie</i> Christiane Mervaud.....	77
Les manuscrits de Saint-Petersbourg et la genèse du <i>Cri du sang innocent</i> John R. Iverson.....	103
De l'assassinat juridique dans la <i>Correspondance littéraire</i> de Grimm : Un traitement voltairien de l'affaire La Barre ? Stéphanie Géhanne-Gavoty	125
« La philosophie peut-elle réparer les maux affreux qu'a fait[s] la superstition ? » Condorcet, L'affaire du chevalier de La Barre et l'édition de Kehl des <i>Œuvres complètes</i> de voltaire Linda Gil.....	143

L'apprentissage de la justice dans la liberté. Actualité de la <i>Vie de Voltaire</i> de Condorcet Charles Coutel.....	159
La lettre à « M. Pasquier », de Voltaire à Beuchot : Les affaires judiciaires entre réaction et canonisation Nicolas Morel.....	167

II INÉDITS ET DOCUMENTS

Les manuscrits se rapportant à l'affaire La Barre – d'Étallonde conservés à la bibliothèque de Voltaire à Saint-Pétersbourg* Natalia Speranskaya.....	181
4 L'exemplaire maître des œuvres de Voltaire dans la seconde moitié des années 1760. L'auto-annotation de BV3464-1, modèle de bv3462-2, « keate » et « balleidier » Christophe Paillard, avec la collaboration d'Alla Zlatopolskaya.....	261
Une lettre en partie inédite de Jean-Baptiste Rousseau à Voltaire sur <i>La Ligue</i> (Vienne, 11 mai 1722 ; D105) François Moureau.....	297
Un nouveau correspondant de Voltaire : une lettre inédite de voltaire à Louis Joseph de Lalive d'Épinay (D11881a) Nicholas Cronk.....	301
The duc de Richelieu, Voltaire, and Mme du Barry: an unpublished letter from the <i>Cabinet noir</i> (d18516a)* Ruggero Sciuto.....	309
Un écho inédit de Voltaire « mourant » et de la première d' <i>Irène</i> par le pharmacien Cadet de Vaux François Moureau.....	315

III
COMPTES RENDUS

Section coordonnée par Gillian Pink et Antoine Villard

<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 51A, <i>Recueil des facéties parisiennes</i> , Oxford, Voltaire Foundation, 2015, xxx + 592 p. Olivier Ferret.....	321
<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 58, <i>Œuvres de 1764</i> , Oxford, Voltaire Foundation, 2016, xxvi + 610 p. Édouard Languille	327
<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 70A, <i>Writings of 1769 (IIA)</i> , Oxford, Voltaire Foundation, 2015, xx + 465 p. Sylvain Menant.....	332
<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 70B, <i>Writings of 1769 (IIB)</i> , Oxford, Voltaire Foundation, 2016, xviii + 342 p. Alain Sandrier	334
Voltaire, <i>Zaïre</i> , éd. Pierre Frantz, Paris, Gallimard, coll. « Folio théâtre », 2016, 249 p. Laurence Daubercies	338
Catherine II de Russie et Friedrich Melchior Grimm, <i>Une correspondance privée, artistique et politique au siècle des Lumières</i> , t. I, 1764-1778, édition critique par Sergueï Karp, avec la collaboration de Georges Dulac, Christoph Frank, Sergueï Iskioul, Gérard Kahn, Ulla Kölving, Nadezsda Plavinskaia, Vladimir Rjéousti et Claus Scharf, Ferney-Voltaire/Moscou, Centre international d'étude du XVIII ^e siècle/Monuments de la pensée historique, 2016, lxxxiv + 341 p. Christophe Paillard.....	341
Olivier Ferret, <i>Voltaire dans l'Encyclopédie</i> , Paris, Société Diderot, coll. « L'atelier », 2016, 413 p. Antoine Villard	349
Gail K. Noyer, <i>Voltaire's Revolution: Writings from His Campaign to Free Laws from Religion</i> , Amherst/New York, Prometheus, 2015, 397 p. Patrick Neiertz.....	357
Agenda de la SEV.....	361

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

Bengesco	Georges Bengesco, <i>Voltaire. Bibliographie de ses œuvres</i> , Paris, Librairie académique Perrin, 1882-1890, 4 vol.
BnC	<i>Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Auteurs : t. 214 ; Voltaire</i> , éd. H. Frémont et autres, Paris, 1978, 2 vol.
BV	M. P. Alekseev et T. N. Kopreeva, <i>Bibliothèque de Voltaire : catalogue des livres</i> , Moscou, 1961.
CL	Grimm, Diderot, Raynal, Meister et autres, <i>Correspondance littéraire, philosophique et critique</i> , éd. M. Tourneux, Paris, Garnier, 1877-1882, 16 vol.
CN	<i>Corpus des notes marginales de Voltaire</i> , Berlin/Oxford, Akademie-Verlag/Voltaire Foundation, 1979- [8 vol. parus].
D	Voltaire, <i>Correspondence and related documents</i> , éd. Th. Besterman, <i>OCV</i> , t. 85-135, Oxford, Voltaire Foundation, 1968-1977.
<i>Dictionnaire général de Voltaire</i>	R. Trousson et J. Vercruyse (dir.), <i>Dictionnaire général de Voltaire</i> , Paris, H. Champion, 2003.
<i>Encyclopédie</i>	<i>Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres</i> , Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1751-1765, 17 vol. ; <i>Recueil de planches, sur les sciences, les arts libéraux, et les arts mécaniques, avec leur explication</i> , Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1762-1772, 9 vol.
Ferney	George R. Havens et Norman L. Torrey, <i>Voltaire's catalogue of his library at Ferney</i> , <i>SVEC</i> , n° 9 (1959).
Fr.	Manuscrits français (BnF).
<i>Inventaire Voltaire</i>	J. Goulemot, A. Magnan et D. Masseur (dir.), <i>Inventaire Voltaire</i> , Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1995.
K84	<i>Œuvres complètes de Voltaire</i> , [Kehl], Société littéraire typographique, 1784-1789, 70 vol. in-8°.

M	Voltaire, <i>Œuvres complètes</i> , éd. L. Moland, Paris, Garnier, 1877-1882, 52 vol.
n.a.fr.	Nouvelles acquisitions françaises (BnF).
OCV	<i>Les Œuvres complètes de Voltaire / The Complete Works of Voltaire</i> , Oxford, Voltaire Foundation [édition en cours].
OH	Voltaire, <i>Œuvres historiques</i> , éd. R. Pomeau, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1957.
OUSE	<i>Oxford University Studies in the Enlightenment</i> , Oxford, Voltaire Foundation.
SVEC	<i>Studies on Voltaire and the Eighteenth Century</i> , Oxford, Voltaire Foundation.
VST	R. Pomeau, R. Vaillot, Ch. Mervaud et autres, <i>Voltaire en son temps</i> , 2 ^e éd., Oxford, Voltaire Foundation, 1995, 2 vol.
8 w75G	Voltaire, <i>La Henriade, divers autres poèmes et toutes les pièces relatives à l'épopée</i> , Genève, [Cramer et Bardin], 1775, 40 vol. in-8° [édition dite « encadrée »].

III

Comptes rendus

Section coordonnée par Gillian Pink et Antoine Villard

Les Œuvres complètes de Voltaire, t. 51A, *Recueil des facéties parisiennes*, Oxford, Voltaire Foundation, 2015, xxx + 592 p.

Contient : *Les Quand*; *L'Assemblée des monosyllabes*; *Le Pauvre Diable*; *Le Russe à Paris*; *La Vanité*; *Extrait des nouvelles à la main de la ville de Montauban en Quercy le 1^{er} juillet 1760*; *Fragment d'une lettre sur « Didon », tragédie*; *Lettre du Sieur Palissot, auteur de la comédie des « Philosophes », au public, pour servir de préface à la pièce*; *Lettres et réponses de Monsieur Palissot et de Monsieur de Voltaire, avec quelques notes sur la dernière lettre de Monsieur Palissot, etc.*; *Préface du « Recueil des facéties parisiennes »*; *Plaidoyer de Ramponeau, prononcé par lui-même devant ses juges*; *Les Quand adressés au Sieur Palissot*; *Les Qu'est-ce*; *Avertissement au « Factum du Sieur Saint-Foix »*; *Avertissement au « Pour et contre »*; *Réflexions pour les sots*; *Les Fr...*; *Dialogues chrétiens ou Préservatif contre l'Encyclopédie*.

Le volume réunit un ensemble de textes pamphlétaires parus au cours de l'année 1760, qui marque un point culminant dans l'affrontement entre philosophes et antiphilosophes : dans le prolongement de la révocation, le 8 mars 1759, du privilège de l'*Encyclopédie*, interviennent coup sur coup les querelles suscitées par le discours de réception de Jean-Jacques Le Franc de Pompignan à l'Académie française (10 mars 1760) et par la première représentation, à la Comédie-Française, des *Philosophes* de Palissot (2 mai). En quelques mois, un nombre sans précédent de pamphlets s'échangent entre les deux camps, parmi lesquels les dix-huit textes ici édités qui, à l'exception des *Dialogues chrétiens*, sont publiés ou republiés en septembre dans le *Recueil des facéties parisiennes, pour les six premiers mois de l'an 1760*, constitué avec la participation de Voltaire, recueil qui donne son titre à ce tome 51A des *Œuvres complètes*.

Le dernier opuscule du volume, ces *Dialogues chrétiens ou Préservatif contre l'Encyclopédie* (p. 487-553), constitue à bien des égards une énigme : le premier dialogue offre, sous les traits du « prêtre », une caricature outrée de l'abbé Trublet ; le second, qui fait entrer en scène un « ministre », un portrait certes plus ressemblant du pasteur Jacob Vernet. Dans une longue introduction, Graham Gargett aborde notamment la question épineuse de l'attribution à Voltaire d'un texte qu'il a toujours bruyamment désavoué – le phénomène n'est pas nouveau –, et qui n'a jamais été inclus dans les collections successives de ses œuvres publiées de son vivant – ce qui est moins fréquent. Les éléments de critique interne s'avérant peu concluants (Voltaire déguise-t-il son style, en particulier dans le second dialogue?), la discussion se reporte méthodiquement sur un ensemble de témoignages externes, en partie nouveaux (p. 507-514) : Voltaire s'indigne que la mention « par M. V*** » figure dans le titre de la brochure ; il avance que « l'éditeur [...] aurait dû plutôt en faire l'honneur à M. C... » (D9187) ;

Henri Rieu, dans son exemplaire, évoque un « M. Cr ». Faut-il alors incriminer Cramer ? Crommelin ? L'examen du résultat des poursuites engagées à Genève à la suite de la publication de cet opuscule n'éclaircit guère le débat (p. 514-523). G. Gargett, qui rappelle avoir considéré, dans son étude sur *Jacob Vernet, Geneva and the philosophes* (1994), que Voltaire n'était pas l'auteur des *Dialogues* (n. 52, p. 509), argumente à présent en faveur de la thèse inverse, en invoquant (p. 509, 512) la mise en place, par Voltaire, de stratégies retorses qui n'ont rien d'in vraisemblable, même si, dans l'état actuel des connaissances, il reconnaît demeurer « dans le domaine de la spéculation » (p. 514). Il n'en demeure pas moins que, malgré une incursion, avec la charge contre Vernet, dans les affaires genevoises sans équivalent dans les productions voltairiennes contemporaines, la mise en scène, au cours des deux dialogues, de l'action conjuguée des prêtres et des ministres contre l'*Encyclopédie* rattache indéniablement le texte à l'actualité des querelles évoquées ailleurs, ce que marquent en particulier les allusions incidentes au discours de Pompignan et à la comédie de Palissot.

Les dix-sept textes édités précédemment ont en commun d'avoir été inclus dans le *Recueil des facéties parisiennes*. Une « note » d'intention (p. xxvii-xxx), rédigée par Gillian Pink, expose les choix éditoriaux effectués, que l'on ne peut qu'approuver. D'une part, les pièces sont données dans l'ordre chronologique de leur parution originale¹ : ce choix est non seulement conforme aux principes d'édition de la collection des *Œuvres complètes*, mais aussi pertinent en raison de la nature même des textes édités – des textes polémiques qui se font fréquemment écho, et qu'il s'agit en effet de donner à lire dans l'ordre de leur publication. Ainsi s'explique que, quoique son titre soit retenu pour singulariser ce volume des *Œuvres complètes*, l'ordre suivi ne soit pas celui du *Recueil des facéties parisiennes*, dont la table des matières est indiquée (p. xxviii-xxix), et qu'en particulier le texte qui lui sert de « Préface », édité par Diana Guiragossian-Carr (p. 341-350), n'apparaisse que tardivement, à la place qui correspond à la date de parution du *Recueil*². D'autre part, le volume comporte des textes d'auteurs différents. On trouve bien évidemment ceux de

1 Cet ordre est rappelé dans une « Chronologie » (p. 555-557) fondée, à juste titre dans un volume de ses *Œuvres complètes*, sur les indications fournies par la correspondance de Voltaire. Une autre logique, centrée sur le problème des échanges pamphlétaires qui suppose la prise en compte de la date de diffusion effective des textes dans l'espace public, m'a conduit à privilégier les données consignées dans le journal de l'inspecteur d'Hémery : voir *La Fureur de nuire*, *SVEC* 2007:03, p. 433-455 (p. 441-446 pour les textes de l'année 1760).

2 En revanche, l'« Avertissement » qui précède *Les Quand*, est présenté au début (p. 15-17), alors que ce texte, qui fournit des indications contextuelles, n'a été ajouté qu'au moment de la publication du *Recueil* et comporte d'ailleurs, par exemple, une référence au *Mémoire* justificatif de Pompignan, daté du 11 mai 1760, publié après *Les Quand*, à la mi-avril. Une décision éditoriale différente a néanmoins été prise pour l'« Avertissement » équivalent du *Russe à Paris*, présenté en appendice (Appendice 2, p. 165), ce qui s'explique sans doute par le choix, sur lequel on reviendra, de donner à lire cette satire dans l'édition de 1771.

Voltaire : *Les Quand* (éd. Philip Stewart, p. 1-22) ; les courts textes en vers par lesquels Pompignan passe « par les particules³ », réunis dans le *Recueil* sous le titre générique d'*Assemblée des monosyllabes* (éd. Ph. Stewart, p. 23-43) ; *Le Pauvre Diable* (éd. G. Pink, p. 45-114) ; *Le Russe à Paris* (éd. Ph. Stewart, p. 115-166) ; *La Vanité* (éd. Simon Davies et Lionello Sozzi, p. 167-189) ; l'*Extrait des nouvelles à la main* (éd. François Moureau, p. 191-203) ; le *Fragment d'une lettre sur « Didon »* (éd. David Williams, p. 205-219) ; la *Préface du « Recueil des facéties parisiennes »*, déjà évoquée ; le *Plaidoyer de Ramponeau* (éd. Fabrice Brandli, p. 351-393) ; les *Réflexions pour les sots* (éd. D. Guiragossian-Carr, p. 461-472) ; *Les Fr...* (éd. Édouard Langille, p. 473-485). Mais, outre l'échange épistolaire entre Voltaire et Palissot, édité par Kelsey Rubin-Detlev (p. 245-339), on trouve aussi des textes d'autres auteurs qui, selon une pratique fréquente dans la constitution des recueils⁴, ont fait l'objet d'une réappropriation de la part de Voltaire, soit qu'il en transforme le texte – c'est le cas des *Qu'est-ce*, non attribués (éd. E. Langille, p. 423-436) –, soit qu'il les annote⁵ – c'est le cas de la *Lettre du Sieur Palissot* (éd. Jessica Goodman, p. 221-244), du *Mémoire pour le sieur Gaudon* d'Élie de Beaumont (éd. F. Brandli, p. 394-405), des *Quand adressés au Sieur Palissot* attribués à La Condamine (éd. Ruggero Sciuto, p. 407-422) –, soit enfin qu'il les réédite en les faisant précéder d'un « Avertissement » – c'est le cas du *Factum du Sieur Saint-Foix* (éd. É. Langille, p. 437-451) ou d'un extrait du *Pour et contre* de l'abbé Prévost (éd. É. Langille, p. 453-459). Dans ce dernier cas de figure, seul le texte de l'« Avertissement » fait l'objet d'une édition critique ; dans les deux autres, le texte qui n'est pas de Voltaire est imprimé dans des caractères de corps inférieur à celui utilisé pour composer le texte des notes de Voltaire.

L'unité éditoriale de cet ensemble est assurée par le choix, presque toujours suivi, de retenir pour texte de base celui fourni par le *Recueil des facéties parisiennes*, soit que le texte ou le fragment paraisse pour la première fois dans ce *Recueil*, soit qu'il s'agisse de la réédition d'un opuscule ayant fait l'objet d'une publication séparée quelques mois plus tôt seulement. À ce titre, on peut s'étonner que cette règle ne s'applique pas aux éditions du *Russe à Paris* et de *La Vanité*, respectivement donnés à lire dans l'édition des *Épîtres, satires, contes, odes et pièces fugitives du poète philosophe* (Londres, 1771), et dans l'édition dite « encadrée » (w75G) des *Ceuvres* de Voltaire. Cette décision a des répercussions importantes non

3 Selon l'expression de l'abbé Morellet, *Mémoires*, éd. Jean-Pierre Guicciardi, Paris, Mercure de France, coll. « Le temps retrouvé », 1988, p. 99.

4 Voir *Revue Voltaire*, n° 4 (2004), « Voltaire éditeur », en particulier José-Michel Moureaux, « Voltaire éditeur : de sa conception de l'édition à sa pratique éditoriale des recueils », p. 11-38.

5 Voir Nicholas Cronk et Christiane Mervaud (dir.), *Les Notes de Voltaire. Une écriture polyphonique*, SVEC 2003:03.

seulement sur la version du texte présenté mais aussi, et peut-être d'abord, sur les « Notes » qui l'accompagnent, le phénomène étant d'autant plus sensible dans l'édition du *Russe* que la page de titre annonce la présence des *Notes sur le Russe à Paris*. L'éditeur expose les différences entre les deux principales versions de l'ouvrage : d'un côté, les « éditions de 1760, avec un avertissement et une dizaine de notes explicatives (souvent d'ailleurs supprimées dans les rééditions) », de l'autre, celle de 1771, « sans avertissement mais garni[e], dans l'intérêt d'un public plus éloigné des événements de 1760, de notes beaucoup plus expansives » (p. 131-132). La préférence accordée à l'édition de 1771, qui n'est pas justifiée, a pour conséquences de reléguer en appendice l'« Avertissement » imprimé dans le *Recueil*⁶, mais aussi, parmi les variantes ou en appendice, nombre des notes qui figurent dans le *Recueil des facéties parisiennes* à la suite du texte, effectivement « supprimées » en 1771 : se trouvent ainsi atténués les liens que ces éléments du paratexte entretiennent avec les autres opuscules réunis dans le volume.

En plaçant au premier plan des notes conçues une dizaine d'années plus tard, sont introduites des considérations à distance des « événements de 1760 », qui ont davantage trait aux préoccupations de Voltaire au début des années 1770, comme le suggèrent entre autres les rapprochements effectués (n. 4, p. 148 ; n. 9, p. 150) avec certains articles des *Questions sur l'Encyclopédie*. Les mêmes remarques valent pour le choix de retenir pour texte de base la version de *La Vanité* publiée en 1775 dans l'« encadrée », qui procède de la même méconnaissance de la manière dont Voltaire, au fil des rééditions, repense la fonction de ses notes et met en place, parallèlement aux textes, un système d'annotation qui favorise une lecture autonome du discours des notes⁷. Pour toutes ces raisons, la solution adoptée dans l'édition du *Pauvre Diable* est indéniablement meilleure : le texte et les notes sont celles du *Recueil* de 1760 ; les notes introduites en 1771 sont présentées en appendice (p. 108-114) et donnent lieu à une annotation qui en éclaire la teneur à la lumière des productions voltairiennes contemporaines. Ces choix disparates du texte de base sont d'autant plus regrettables que *Le Pauvre Diable*, *Le Russe à Paris* et *La Vanité* constituent les trois textes les plus célèbres du *Recueil*, qui ont d'ailleurs connu un destin éditorial commun distinct des autres parmi les « poésies mêlées » des éditions successives des collections des *Œuvres* de Voltaire.

6 Voir, ci-dessus, n. 2.

7 De là, la récurrence, dans les éditions des années 1770, d'expressions indiquant qu'il est question, dans telle note, d'un sujet dont on a « déjà parlé ailleurs » : sans doute moins dans le texte même que dans une note se rapportant à un autre texte. Ainsi, dans l'expression « C'est le gazetier des nouvelles ecclésiastiques ; on en a déjà parlé ailleurs » (note (d) de *La Vanité*), « le terme "ailleurs" » ne « renvoie » pas « à un vers d'une satire de la même année » (n. 3, p. 189), mais à une note refaite à partir de 1771 du *Russe à Paris*, en l'occurrence la note (12) de la présente édition (p. 151-152). Le phénomène, que l'on peut aussi observer dans les « notes de Voltaire ajoutées en 1771 » au *Pauvre Diable*, est en revanche bien expliqué précédemment : voir n. 18, p. 113.

Ces dix-sept textes, qui procèdent de la même entreprise polémique, requièrent, en raison de leur dimension fortement circonstancielle, des développements conséquents, dans les introductions, visant à en situer le contexte de rédaction, et une annotation copieuse à même de rendre intelligibles les allusions parfois ténues qu'ils comportent. Au regard de ces exigences, il faut saluer le travail remarquable effectué pour la plupart de ces textes, qui fournit un guide de lecture à la fois exact⁸ et précis⁹, et met en évidence leurs tenants et aboutissants¹⁰. La profonde cohérence du *Recueil* engendrait aussi une difficulté d'ordre éditorial, qui impliquait de trouver un équilibre dans le commentaire critique permettant de rendre à la fois possible la lecture autonome de chaque texte édité et sensibles les liens qui rattachent les textes les uns aux autres. Le double défi est ici relevé. Le premier, au prix sans doute d'inévitables répétitions, qui ne sont toutefois perceptibles qu'à la lecture en continu de l'intégralité du volume et qui demeurent dans tous les cas préférables à l'absence d'annotation¹¹. Le second, par la présence de renvois, dans les introductions et dans les notes critiques, à d'autres textes, qui assurent une circulation aisée entre les différentes pièces éditées. Au-delà du travail effectué séparément par les éditeurs et éditrices de chaque texte, on mesure l'importance et la qualité du travail que l'harmonisation du volume rendait nécessaire.

- 8 Parmi les rares erreurs relevées, on peut signaler, dans l'édition du *Russe à Paris* (n. 12, p. 141), une méprise sur un ouvrage de Nonnotte, qui se prénomme Claude-François et non Claude Adrien (voir aussi n. 22, p. 154) : *l'Examen critique ou réfutation du livre des mœurs* (Paris, Veuve Bordelet, 1757) ne date pas de 1762 et n'est pas « réédité parfois sous le titre : *Les Erreurs de Voltaire* » ; *l'Examen* prend pour cible *Les Mœurs* de Toussaint, contrairement aux *Erreurs*, dont la première édition paraît en effet en 1762, et qui constitue l'ouvrage majeur de Nonnotte contre Voltaire, maintes fois réédité. Par ailleurs, l'allusion au « vinaigrier » Chaumeix (n. 16, p. 153) s'éclaire à la lecture du *Mémoire pour Abraham Chaumeix*, mentionné dans la même note, comme l'explique très bien une autre note du volume dans l'édition du *Pauvre Diable* (n. 5, p. 77).
- 9 Dans l'édition du *Russe*, toujours, il est inexact d'avancer, lorsque Voltaire écrit que « la plupart de ces passages ne se trouvent pas dans *l'Encyclopédie* », que « les citations que Palissot tire de *l'Encyclopédie* [...] sont toutes authentiques » (n. 9, p. 161), étant donné que l'un des arguments majeurs de Voltaire contre Palissot consiste à critiquer le recours aux citations tendancieuses et inexactes : voir la *Lettre au Sieur Palissot*, introduction, p. 224-225, 227-228, et l'annotation du texte ; dans sa correspondance publiée, Voltaire invite encore Palissot à effectuer une rétractation publique à ce sujet (*Lettres et réponses*, introduction, p. 265-267 ; lettre du 28 [23] juin 1760, p. 323-327).
- 10 On peut cependant regretter que, parmi les pages consacrées à la réception des textes, il ne soit pas fait systématiquement mention des textes polémiques qu'ils suscitent en retour : ainsi, par exemple, des *VII Quand*, des *Réponses aux « Quand »* [...], des *Pourquoi*, incidemment évoqués mais dans l'édition de *l'Extrait des nouvelles à la main* (p. 195 et n. 12), qui sont autant de réponses aux *Quand* de Voltaire. L'édition du *Pauvre Diable* signale cependant les principales répliques auxquelles ce texte a donné lieu (p. 58-59).
- 11 Une solution consistait aussi à renvoyer à l'annotation d'autres textes du même volume : ainsi, par exemple, pour le décryptage des nombreuses allusions contenues dans la note (16) du *Russe*, sur Ramponeau, du renvoi global (n. 25, p. 155) à la très bonne édition du *Plaidoyer de Ramponeau*. On aurait pu attendre de même (p. 162, l. 28), à propos de l'« action unique » qui rend Helvétius « admirable », un renvoi à l'édition des *Lettres et réponses*, qui fournit une note très complète (n. 17, p. 306) et fait d'ailleurs référence à ce passage du *Russe*.

L'appréhension des enjeux de cet ensemble est enfin facilitée par la « Préface » qui ouvre le volume (p. xix-xxv). Après avoir rapidement indiqué leur contexte de rédaction, Michel Delon attire l'attention sur l'intérêt que présentent ces « formes brèves » (p. xix), sur l'inventivité qui s'y déploie et sur la « férocité » (p. xx) qui s'y exprime. Il est aussi question de l'importance déterminante du rire dans une entreprise qui cherche à « mettre les rieurs de son côté » (p. xix) et de l'efficacité d'une offensive au cours de laquelle, adoptant diverses postures, se met en scène un Voltaire qui « se fait insaisissable » et « devient légion » (p. xxii). Des perspectives sont encore ouvertes du côté de la représentation sociologique du monde des « pauvres diables », de ces « auteurs du ruisseau » (p. xxiv) étudiés par Robert Darnton. Car ce qu'orchestrent ces textes, c'est bien une confrontation entre insectes du Parnasse – « une guerre perpétuelle entre des abeilles et des guêpes », selon l'expression de Voltaire lui-même¹². D'aucuns ont pu dire que Voltaire écrase quelques cibles faciles : il n'en faut pas moins se souvenir que tous ses adversaires n'étaient peut-être pas sans mérite, en tout cas que beaucoup d'entre eux bénéficiaient, en particulier à ce moment charnière du début des années 1760, d'une influence non négligeable¹³. C'est pourquoi ces textes peuvent aussi nous rendre sensibles à ce qu'ils révèlent d'un jeu de positionnement stratégique. Une stratégie qui engage le statut de Voltaire, récemment stigmatisé par un abbé Guyon comme l'« oracle des nouveaux philosophes » (1759) et qui entend en effet asseoir son autorité au sein d'un clan attaqué de toutes parts et regrettablement désuni. Mais une stratégie qui compose aussi avec des rapports de pouvoir de nature politique, ce que met en évidence la remarquable édition de la correspondance entre Voltaire et Palissot, qui est sans conteste l'une des heureuses surprises que réserve ce volume.

En somme, on ne peut que se réjouir de la qualité de l'édition ici proposée d'un ensemble de textes souvent considérés comme mineurs, mais qui rendent compte, avec la mise en œuvre d'une écriture pamphlétaire, de l'un des aspects protéiformes de la polémique voltairienne : outre le plaisir de lecture que certains morceaux d'anthologie de roserie littéraire peuvent toujours procurer au XXI^e siècle – on en fait le pari –, leur examen savant invite aussi à comprendre les enjeux de luttes d'influence déterminantes dans le cadre du combat pour l'affirmation des Lumières.

Olivier Ferret
 Université de Lyon (Lyon 2), UMR 5317 IHRIM

¹² Voltaire à Mme Denis, 21 mai 1754, D5824.

¹³ Voir, sous la direction de Didier Masseau, le *Dictionnaire des anti-Lumières et des antiphilosophes*, Paris, H. Champion, à paraître.

Les Œuvres complètes de Voltaire, t. 58, *Œuvres de 1764*, Oxford, Voltaire Foundation, 2016, xxvi + 610 p.

Contient : *Articles extraits de la « Gazette littéraire de l'Europe »* ; *Sentiment des citoyens* ; *Doutes nouveaux sur le testament attribué au Cardinal de Richelieu* ; *Arbitrage entre M. de Voltaire et M. de Foncemagne* ; *A Reply to Foncemagne*.

Ce volume des *Œuvres complètes de Voltaire* présente trois groupes de textes : d'abord vingt-quatre articles publiés dans la *Gazette littéraire de l'Europe* entre mars 1764 et mars 1765 ; ensuite, le fameux libelle contre Rousseau intitulé *Sentiment des citoyens* (avec en appendice les notes de J.-J. Rousseau) ; et pour conclure, un faisceau d'opuscules relevant de la controverse sur l'authenticité du *Testament politique* de Richelieu.

Dans la préface au volume, Jean Sgard affirme que « les œuvres de 1764 [...] ne comptent pas parmi les chefs-d'œuvre de Voltaire ». L'ensemble ainsi constitué, suggère-t-il, est sans cohérence apparente. Il ajoute cependant que ces textes « ont le mérite de nous montrer l'auteur aux prises avec ses contradictions cherchant constamment à s'appuyer sur la vérité du texte, mais pris dans ses conflits et ses antipathies, cherchant dans la littérature une impartialité, une équité que les circonstances ou son caractère lui refusent » (p. xxv). Le volume 58 des *Œuvres complètes* profile en filigrane un Voltaire aux multiples visages.

L'essentiel du volume est consacré aux articles que Voltaire est censé avoir publiés dans la *Gazette littéraire de l'Europe*. Christophe Cave rappelle la genèse de ce périodique éphémère (1764-1766) lancé au lendemain de la guerre de Sept Ans par le duc de Praslin (ministre des Affaires étrangères), ainsi que la part que Voltaire y prit (p. 1-97). Le prospectus de 1763 annonçait la reprise du *Journal étranger*, mais sous forme d'une revue qui rendrait compte de « tout ce que l'Europe fournira d'intéressant relativement aux différents objets des connaissances humaines ». En aval des autorités, deux érudits, l'abbé Arnaud et Jean-Baptiste-Antoine Suard, se chargent de publier une gazette consacrée « à la littérature étrangère ». Voltaire est recruté de bonne heure par l'entremise de son ami d'Argental. Le 19 mai 1763 il accepte la proposition du ministre avec enthousiasme et s'engage sous la double bannière de la philosophie et de la critique littéraire. Ses contributions ne sont pas nombreuses, mais pendant un an et demi sa participation à la *Gazette* fut tout à fait sincère. Transporté par la confiance qu'il croyait inspirer dans les milieux officiels, Voltaire propose d'abord de s'occuper « de tout ce qui paraîtra en Suisse » (p. 24). Très vite, il jette son dévolu sur trois secteurs : la Suisse, l'Angleterre et la Hollande, mais sans le succès qu'il espérait. Compte tenu du rôle joué par le Ministère, les livres en provenance d'Angleterre devaient passer par la voie diplomatique. Pour

des raisons mystérieuses, les livraisons se font attendre ; des retards agaçants s'accumulent. Quand, enfin, un premier paquet de livres anglais arrive à Ferney en septembre 1763, Voltaire constate avec dépit qu'il ne contient que des ouvrages « dont on a déjà parlé dans tous les journaux depuis plus d'un mois » (p. 32). C'est alors qu'il change de visée. Renonçant à l'Angleterre, il envisage d'ouvrir un troisième front en demandant de prendre en charge l'Italie et l'Espagne. Mais les mêmes difficultés le guettent (p. 37) et son enthousiasme se mue en impatience. Sans livres à commenter, il se plaint le 9 mai d'être contraint de « [tirer] de [son] cerveau ce qu'il peut » (p. 73). Le manque de nouveautés explique sa notice sur la *Méropé* de Maffei (14 juin 1764) qui recycle certains propos déjà tenus « lors de l'édition de sa propre réécriture de la pièce » en 1743 (p. 56). Quant à l'Espagne, Voltaire s'est procuré (on ne sait ni quand ni comment) un exemplaire de la pièce de Juan Bautista Diamante intitulée *El Honrador de su padre*, publiée à Madrid en 1659. Ce n'était certes guère le dernier cri ! Mais le choix d'un tel texte ne laisse pas d'être instructif. Son inclusion dans la *Gazette* est sans conteste le corollaire des recherches que Voltaire menait alors sur le théâtre de Corneille (*Commentaires sur Corneille*, 1764). De même, l'article sur les *Ouvrages du Docteur Middleton* (9 mai 1764) – faisant état d'une édition qui n'a jamais existé (p. 167) – donne une indication certaine que Voltaire était en ce moment préoccupé des ouvrages de Middleton. On le sait, il s'est servi mal à propos du nom de Middleton dans le contexte de l'article « Baptême » du *Dictionnaire philosophique* (1764). Voltaire avait donc Middleton à l'esprit au moment où les envois d'Italie et d'Espagne lui faisaient défaut (p. 73).

Plus probant, sans doute, est l'article consacré à la *Complete History of England* de Hume que Voltaire juge être « la meilleure peut-être qui soit écrite en aucune langue » (p. 153). On constate bien le goût de Voltaire pour l'anecdote théâtralisée. « Quelles scènes présentent les temps de Henri VIII, du jeune Édouard et de Marie ! », exulte-t-il (p. 155).

S'il est facile de reconnaître la main de Voltaire dans les articles que nous venons de mentionner, il n'en est pas de même pour tout le corpus des vingt-quatre notices. L'anonymat était la règle de la *Gazette*, ce qui pose le délicat problème de l'attribution. L'édition de Kehl présente six articles dont cinq dans les *Mélanges littéraires* – sur Home (*Elements of Criticism*), sur Hooke (*Histoire romaine*), sur Pétrarque, sur la population de la Suède, et sur l'anglomanie – et un dernier dans le *Dictionnaire philosophique* sur les songes. À ces articles, Clogenson, en lecteur averti, en a ajouté dix-huit autres dans l'édition des *Œuvres complètes* de Renouard (1821). Pour lui, les articles ajoutés étaient marqués au coin du style de Voltaire. Ce choix fut agréé par Beuchot et Bengesco (p. 66), mais sans examen scientifique approfondi. Pour essayer de déterminer quels articles Voltaire avait réellement écrits, il fallait donc avoir recours à des éléments de

critique « externe ou interne » (p. 68). Comme l'explique Ch. Cave, « dans un certain nombre de cas on possède une mention explicite de la notice fournie par Voltaire. Pour une seconde catégorie d'extraits, des références indirectes aux ouvrages ou à un auteur concerné par une notice permettent de penser que Voltaire a bien écrit un article sur l'ouvrage en question. Un troisième cas de figure concerne des extraits sans référence explicite, mais qui semblent attestés par des éléments externes, en particulier par des déclarations de tiers ou bien par une publication de Voltaire. Enfin un dernier type de cas ne repose que sur des présomptions et des critères internes » (p. 67).

Sans entrer dans tous les détails, on notera que cette édition compte toujours vingt-quatre articles, mais que le choix des textes diffère légèrement de celui de Clogenson. Deux articles que ce dernier avait attribués à Voltaire ont été retranchés du corpus. De même, deux articles qu'il n'avait pas reconnus comme étant de Voltaire y ont été ajoutés. Les articles retranchés sont ceux qui portent sur les *Poems by C. Churchill* (18 avril 1764) et sur *De sacra poesi Hebraeorum praelectiones academicae* de Lowth (30 septembre 1764). Ce choix est dicté par les recherches de Bonno et Bredvold, qui ont découvert que les deux notices sont indiscutablement des traductions-remaniements de textes soumis à Suard par John Wilkes, journaliste et homme politique anglais, alors exilé en France (p. 280, 285). Quant aux articles ajoutés, les éditeurs signalent que nous sommes redevables aux recherches d'Émile Lizé, qui a fondé son attribution de la notice sur *The Sermons of M. Yorick* (28 mars 1764) « sur un manuscrit de la main de Wagnière et sur une lettre de Voltaire aux d'Argental du 12 février » (p. 106). On ne trouvera guère de preuves plus convaincantes. Notons toutefois que le manuscrit en question, ainsi que celui des *Elements of Criticism* (4 avril 1764), présentent « des différences notables par rapport aux textes de la *Gazette littéraire de l'Europe* » (p. 125). On est en droit alors de se demander si les éditeurs de la gazette avaient coutume d'apporter des changements aux textes que Voltaire leur soumettait. Un mot rapporté par Hume semble indiquer que non. Les éditeurs, écrit-il, « n'osaient ni supprimer, ni même modifier » les articles proposés par Voltaire (p. 123). Mais comment expliquer que les deux seuls manuscrits existants du corpus d'articles attribués à Voltaire présentent des variantes par rapport aux textes imprimés ?

Pour en revenir au corpus de textes présentés dans ce volume, l'intérêt que Voltaire portait à Sterne justifie, selon Ch. Cave, un deuxième ajout : *The Life and Opinions of Tristram Shandy* (20 mars 1765). Clogenson avait bien pensé inclure ce texte « ainsi que plusieurs autres » dans le corpus d'articles attribués à Voltaire ; il a fini toutefois par l'en exclure de crainte, disait-il, de « se tromper » (p. 272). Sans doute n'avait-il pas remarqué que « l'histoire du magicien à la bouteille » (dans la notice) est une reprise presque mot pour mot de l'anecdote

que Voltaire avait racontée dans l'*Histoire d'Élisabeth Canning et de Jean Calas* de 1762 (p. 273). Pour comble, la même anecdote est répétée dans un article intitulé *La Vie et les Opinions de Tristram Shandy* publié en 1777 dans le *Journal de politique et de littérature*. Les deux notices sur Sterne n'ont jusqu'alors jamais été intégrées aux œuvres de Voltaire. La découverte est sans doute due à la collaboratrice de Ch. Cave, Kelsey Rubin-Detlev¹⁴. Le choix est heureux dans une édition qui se veut définitive. On doit tout de même considérer que le corpus d'articles attribués à Voltaire tirés la *Gazette littéraire* pourrait changer en fonction de nouvelles découvertes comme celles qui ont conduit à exclure les deux articles de Wilkes.

330

Le *Sentiment des citoyens* (p. 303-342) est un libelle aussi remarquable pour la violence de ses propos que les articles de la *Gazette* le sont pour leur prudence et leur circonspection. Publié en décembre 1764, il constitue une réponse aux *Lettres écrites de la montagne* de Jean-Jacques Rousseau. Voltaire y adopte le point de vue ironique d'un bourgeois de Genève et, à ce titre, l'écrivain se mue en « l'Inquisiteur de Ferney » (p. 321). Entre autres forfaits, son texte révèle aux yeux de l'Europe cultivée que Rousseau abandonna ses enfants (p. 336). Comme le fait remarquer Fabrice Brandli, « le *Sentiment des citoyens* n'est pas le plus honorable des textes de Voltaire » (p. 306). Les éditeurs de l'édition de Kehl ne l'ont pas imprimé et il fallut donc attendre l'édition de Renouard pour qu'il ne fût « admis au nombre de [ses] œuvres pamphlétaires » (p. 305). Passe encore que Voltaire traite « le ci-devant citoyen de Genève » de « fou », voire de « vil séditieux » méritant la peine capitale (p. 338). On est tout de même stupéfié de voir l'auteur de *Candide* lancer des accusations d'irréligion et de blasphème à la tête de l'auteur de *l'Émile*. D'où venait une telle fureur ? Sans doute de l'affirmation par Rousseau, dans sa cinquième lettre, que Voltaire était bel et bien l'auteur du *Sermon des cinquante* (composé vers 1753, publié en 1762) texte anti-chrétien s'il en fut, et dont Voltaire a toujours nié la paternité. Secret de polichinelle selon certains. Fabrice Brandli considère cependant que cette révélation (et l'accusation d'hypocrisie qu'elle renferme) valut « à Rousseau la haine sans retour du "patriarche" dont la première expression est contenue dans le *Sentiment des citoyens* » (p. 313).

Le plus étonnant dans cette affaire sordide reste la réaction de Rousseau. Alors que ses amis reconnaissent la griffe de Voltaire dans la virulence du *Sentiment*, Rousseau s'obstinait à y voir la main du pasteur Jacob Vernes. Était-ce l'expression d'un « aveuglement volontaire » ou bien, comme on le suggère ici,

14 Voir son article « Voltaire and the affair of the bottle conjuror: the authorship of the review of *Tristram Shandy* in the *Gazette littéraire de l'Europe* (20 March 1765) », *Revue Voltaire*, n° 12 (2012), p. 285-294.

d'une stratégie pour n'être pas obligé de répondre directement aux accusations de Voltaire? Le cas échéant, il était sans doute plus « prudent de s'en prendre au pasteur Vernes » (p. 324). Et c'est exactement ce que Rousseau fit en publiant ses notes justificatives que la présente édition reproduit en appendice (p. 339-342).

The Controversy over Richelieu's « Testament politique » réunit des textes où Voltaire exprime ses doutes au sujet de l'authenticité du *Testament politique* du cardinal de Richelieu. Ce dernier document fut publié en 1688 et réédité de nombreuses fois au XVIII^e siècle. Dès 1739, Voltaire remettait en question l'authenticité du *Testament* (p. 353) – laquelle de nos jours ne fait plus de doute (p. 358). S'ouvre alors une polémique avec l'académicien Étienne Lauréault de Foncemagne qui avait adopté le point de vue contraire. Mark Waddicor et Thomas Wynn présentent non seulement une édition critique des *Doutes nouveaux* (p. 389-400) et des *Nouveaux Doutes* (p. 401-459) ainsi que d'une *Lettre écrite depuis l'impression des Doutes nouveaux* (p. 460-464), mais donnent aussi en appendice la transcription de deux manuscrits des *Doutes nouveaux* (p. 465-470). À ce dossier passablement dense, ils ajoutent un autre texte intitulé *Arbitrage entre M. de Voltaire de M. de Foncemagne* (p. 485-517), et enfin un fragment de quinze lignes intitulé *A Reply to Foncemagne* qui n'avait jusqu'ici jamais été imprimé dans les œuvres de Voltaire. Enfin, pour couronner leur édition, M. Waddicor et Th. Wynn reproduisent en annexe un article de Laurent Avezou donnant une interprétation historique de la polémique, intitulé « Autour du Testament politique de Richelieu : à la recherche de l'auteur perdu » (p. 531-572).

Que peut-on dire de ces textes sinon qu'ils révèlent l'opiniâtreté d'un Voltaire convaincu d'avoir raison. À la manière de Pangloss, on le voit sans cesse revenir à son propos armé de nouveaux arguments. Il est poli. Il s'exprime avec élégance. Mais aux yeux de la postérité, ses raisonnements ne l'ont pas emporté sur l'érudition de Foncemagne. Du reste, Voltaire reconnaissait combien il est facile de devenir le prisonnier d'une hypothèse. « Il est peut-être plus commun de se tromper soi-même », écrivait-il dans la *Lettre écrite depuis l'impression des Doutes*, « que de chercher à tromper les autres » (p. 463). À la fin, on tombe d'accord avec Foncemagne, qui prétendait que Voltaire entretenait la polémique avec « plus de passion que de conviction » (p. 358). Pour Voltaire, poète et historien, « l'idée » précède nécessairement « la preuve » (p. 361).

Pour conclure, il faut saluer l'excellent travail scientifique de l'équipe éditoriale de la Voltaire Foundation. Non seulement ce volume propose des textes rigoureusement établis et une annotation précise, mais l'ensemble est étayé par une analyse contextuelle des plus approfondies.

Édouard Langille
St. Francis Xavier University

Les Œuvres complètes de Voltaire, t. 70A, *Writings of 1769* (IIA), Oxford, Voltaire Foundation, 2015, xx + 465 p.

Contient : *Avis à tous les Orientaux*; *La Canonisation de saint Cucufin*; *Procès de Claustre. Supplément aux causes célèbres*; *Lettre anonyme écrite à M. de Voltaire et la réponse*; *Cinquième homélie prononcée à Londres*; *Épître à Boileau, ou Mon testament*; *Épître à l'auteur du livre des Trois Imposteurs*; *Le Cri des nations*; *Les Lettres d'Amabed*; *Avis aux imprimeurs*.

332 Ce volume, qui se conforme aux principes d'édition et d'impeccable présentation de l'ensemble de la collection, rassemble environ la moitié des textes écrits par Voltaire pendant l'année 1769. Comme le souligne Catriona Seth dans l'introduction du volume, on est étonné de l'activité du vieil homme, et de sa sensibilité à l'actualité, actualité politique, judiciaire et surtout littéraire. Certains de ses contemporains sont surtout frappés par les redites qui nourrissent ses nouveaux textes, particulièrement par un ressassement des thèmes et des plaisanteries d'un anticlérical militant qui continue à exploiter les bizarreries de l'Ancien Testament et les écarts de l'histoire de l'Église. S'ils s'abstiennent de critiquer l'illustre écrivain, des observateurs comme Grimm ou Diderot ne cachent pas leur déception devant une production où ils ne voient plus que de faibles traces du génie. L'intérêt du lecteur moderne, pourtant, est vivement sollicité par ces œuvres de vieillesse, grâce sans doute au relief que les savants commentateurs savent leur donner. C'est dans un volume comme celui-ci que triomphe le choix, opéré lors du lancement de la monumentale édition des *Œuvres complètes de Voltaire*, d'une édition chronologique. Rapprochés par leur date de création, une même année, des textes de longueur, d'importance et surtout de genre différents révèlent leur unité, leur signification première et une espèce de continuité, que vient évidemment éclairer la correspondance, elle-même publiée dans la même collection suivant un ordre strictement chronologique, qui mêle tous les correspondants. La plus connue et la plus développée des œuvres du volume 70A est un conte, ou petit roman épistolaire, magistralement édité par Jonathan Mallinson, *Les Lettres d'Amabed* (ou plutôt, *d'Amabed etc.*, si l'on respecte le titre original, qui annonce un roman épistolaire polyphonique). Éditeur par ailleurs des *Lettres d'une Péruvienne* de Mme de Graffigny, dont la parenté avec le conte de Voltaire est patente, J. Mallinson a su mettre en évidence, dans une riche préface, les arrière-plans littéraires complexes de cet essai de Voltaire dans un genre en grande vogue, où l'auteur se pose sans doute en rival du Rousseau de *La Nouvelle Héloïse*. Faut-il penser comme le pénétrant éditeur que le choix de ce genre est une nouvelle manière d'inciter le lecteur à une réflexion critique et philosophique? Ou voir avant tout dans la

tentative de Voltaire un effet de son désir de rester un auteur moderne malgré l'âge et l'éloignement de Paris?

Car le souci de suivre l'actualité et d'en être un acteur s'exprime partout dans les opuscules qui forment l'essentiel du volume : *l'Avis à tous les Orientaux*, *La Canonisation de saint Cucufin*, le *Procès de Claustre*, la *Lettre anonyme écrite à M. de Voltaire*, la *Cinquième homélie prononcée à Londres*, *Le Cri des nations* sont autant d'écrits de circonstance, qui accrochent leurs réflexions à des événements ou des publications du moment – ou du moment où Voltaire en a été informé. L'apparent éparpillement de l'intérêt recouvre une thématique permanente : toute la bigarrure du monde se résume dans l'entreprise constante et néfaste des fauteurs de la superstition, qui cherchent à étendre le pouvoir des religions, et surtout du catholicisme. Beaucoup de ces textes n'avaient pas jusqu'ici suscité un examen approfondi. L'intérêt des introductions et des notes abondantes qu'offre cette édition novatrice à bien des égards tient certes à l'élucidation, souvent ardue, des circonstances et des objectifs de chaque texte (on remarque en particulier l'enquête de Robert Grandroute sur l'affaire Claustre, jusque dans les archives judiciaires). Mais il tient aussi à la mise en valeur de la richesse d'invention et de l'esprit inépuisable de l'écrivain, qui brillent ici de tous leurs feux.

Deux poèmes se trouvent mêlés à toute cette prose éblouissante, et non des moindres. Leur présence prouve combien est fautive l'idée toute faite d'un Voltaire poète dans sa jeunesse, converti à la prose ensuite, dans un siècle qu'on croit trop aisément celui du triomphe de la prose. L'un de ces poèmes est une *Épître à l'auteur du livre des Trois Imposteurs* : c'est l'occasion pour Jerom Vercrysse de mettre en lumière les caractères bien particuliers de ce célèbre traité d'athéisme, « ouvrage dangereux » qui vient d'être imprimé sous l'adresse d'Yverdon, et d'analyser avec sa coutumière finesse la réception que lui réserve la pensée voltairienne. L'autre poème est plus célèbre : *l'Épître à Boileau, ou Mon testament*. C. Seth en donne une ample édition pleinement critique, en dégageant tout ce que ce « testament » dit aux contemporains de la situation de la poésie en leur temps, de l'idéal poétique de Voltaire, de son attente sereine de la mort.

Un appendice curieux complète le volume : Martin Smith y publie avec toutes les explications nécessaires un petit *memorandum* rédigé par Voltaire à l'intention des imprimeurs d'un recueil de trois de ses épîtres en 1769. Il y précise divers points d'orthographe et d'accentuation, qui nous informent sur sa propre prononciation et sur son souci de moderniser les graphies.

Par la publication de tant de textes, même mineurs, et la mise au clair des circonstances exactes de leur genèse, de leur publication, de leur réception immédiate, par les éclaircissements de tous ordres que fournissent les notes, une

telle édition, fruit d'un travail collectif de longue haleine, contribue à renouveler notre compréhension et notre appréciation de la création voltairienne, notamment en l'enracinant étroitement dans le contexte de la vie littéraire contemporaine aux mille voix, avec lesquelles le patriarche exilé loin de Paris ne cesse de dialoguer.

Sylvain Menant

Université Paris-Sorbonne, CELLF 16-18 (UMR 8599)

Les Œuvres complètes de Voltaire, t. 70B, *Writings of 1769* (IIb), Oxford, Voltaire Foundation, 2016, xviii + 342 p.

334 Contient : *Voltaire's correspondence with Jean-Pierre Biord, Bishop of Annecy* [*Confession de foi de M. de Voltaire*] ; *De la paix perpétuelle* ; *Lettres à Foucher* ; *Lettre à M. Jean Vernet* ; *Tout en Dieu* ; *Les Adorateurs, ou les Louanges de Dieu* ; *Mémoire sur Versoix*.

Le volume rassemble des textes de l'année 1769 et complète donc les tomes 69 et 70A qui contenaient des œuvres aussi importantes que *Dieu et les hommes*, l'érudite *Collection d'anciens évangiles*, la savoureuse *Canonisation de saint Cucufin*, les belles *Lettres d'Amabed* ou, en vers, la si intéressante *Épître à l'auteur du livre des Trois Imposteurs*. Voltaire est toujours dans une intense période de production dont bénéficie notamment sa campagne contre l'Infâme : le sommet a cependant été atteint une année auparavant, en 1768 (voir les tomes 65A, 66, 67 et 68 : il manque encore la parution des tomes 65B et 65C pour pouvoir pleinement mesurer l'incroyable prolixité du patriarche). En mettant de côté temporairement le *Mémoire sur Versoix*, marginal à tous égards, on peut distinguer schématiquement deux grandes séries réparties de manière équilibrée dans ce volume : d'une part les pamphlets antichrétiens et déistes, représentés ici par trois pièces de choix (*De la paix perpétuelle*, *Tout en Dieu*, *Les Adorateurs*) et trois controverses épistolaires (avec Jean-Pierre Biord, Paul Foucher et Jean Vernet). Chacune, avec des recoupements évidents, invite à d'intéressantes variations sur les modalités de l'édition critique, selon la particularité des dynamiques textuelles en jeu.

Considérons la première série, celle des œuvres de propagande antichrétienne. On remarquera tout d'abord qu'elles mettent en avant une figure de proue chaque fois révélatrice des tensions de la pensée de Voltaire : avec *De la paix perpétuelle*, évidemment, l'abbé de Saint-Pierre, ainsi que l'article « Credo » du *Dictionnaire philosophique* en avait déjà donné l'illustration ; avec *Tout en Dieu*, plus explicitement, Malebranche ; avec *Les Adorateurs*, si l'on suit l'éditeur,

en particulier saint Thomas, référence obligée pour un élève des jésuites aussi brillant que le fut Voltaire. Ce qui retient l'attention, c'est la façon singulière qu'a Voltaire de prendre appui sur ces références pour mieux explorer ses propres obsessions. Dans les trente-deux sections relativement courtes que comporte *De la paix perpétuelle* (p. 107-145), la référence implicite à l'abbé de Saint-Pierre sert surtout à faire sentir le caractère idéaliste des conceptions de ce dernier : prétexte commode pour Voltaire, qui s'abrite ici derrière le bien nommé « docteur Goodheart », pour défendre une conception de la tolérance soulignant en creux les dérives particulièrement guerrières dont les religions instituées sont porteuses. L'éditrice, Pauline Kra, avertit qu'il n'y a pas à attendre ici d'originalité dans la présentation des thèses déistes que seul, en position centrale (p. 118-124), un dialogue entre un sénateur et un chrétien vient animer légèrement. *Tout en Dieu* (qui formera l'essentiel de la seconde section de l'article « Idée » des *Questions sur l'Encyclopédie* en 1771¹⁵) offre un bel exercice sur ce que les éditeurs, Paolo Casini et Christophe Paillard, qualifient très justement non comme « un malebranchisme de conviction ni encore moins d'adhésion, mais d'inspiration » (p. 194). La « Vision en Dieu » s'émancipe nettement de son modèle d'origine pour articuler une philosophie de la connaissance résolument empiriste : Dieu se fait lumière plus que regard. C'est à une conception d'un Dieu immanent rejetant l'idée d'une âme immatérielle que Voltaire s'attelle dans ce difficile travail de conciliation philosophique qui le rapproche, au bout du compte, selon un diagnostic déjà porté par René Pomeau, davantage de Spinoza que de Malebranche. Cependant l'image de théocentrisme que pourrait véhiculer le titre de cet essai semble vigoureusement contestée par la présentation qui est faite de l'essai suivant, *Les Adorateurs*. Ce dialogue entre deux adorateurs, l'un mettant en valeur la raison, l'autre la sensibilité, ne paraît pas devoir s'inscrire benoîtement pour l'éditeur, Jean Dagen, dans la mouvance des textes « déistes », au sens où ils mettraient Dieu en valeur. Bien au contraire, il perçoit dans le texte, avec ses effets parodiques et ironiques, une conception qui met Dieu dans une position précaire. On reconnaît là une option interprétative forte qui tente clairement de nuancer la lecture de la « religion de Voltaire » imposée par R. Pomeau. C'est celle que J. Dagen avait adoptée déjà dans son édition des *Lettres de Memmius à Cicéron*¹⁶, et qui offre ainsi dans l'annotation un biais interprétatif et littéraire plus nettement accusé qu'il n'est habituel dans une édition critique : plusieurs notes sont davantage évaluatives qu'informatives et soulignent ainsi l'impossibilité de restreindre la lecture de Voltaire à une leçon unique. Cette moisson de textes de critique religieuse, qu'on les qualifie ou

¹⁵ Voir *OCV*, t. 42a (2011), p. 307-312.

¹⁶ *OCV*, t. 72 (2011), p. 187-270.

non de « déistes », a donc le mérite de montrer qu'au-delà des redites, et même peut-être à travers elles, se révèle, pour qui veut suivre les textes de près, une marge de compréhension qui est sans doute le plus sûr rempart contre toutes les simplifications dont la philosophie de Voltaire peut faire l'objet.

336

Tournons-nous vers la seconde série, celle des controverses épistolaires, mais à rebours chronologiquement : c'est ainsi peut-être que les enjeux éditoriaux paraîtront les plus saillants, alors même qu'on a affaire à des textes à l'audience limitée, liés à des querelles littéraires ou locales dont les tenants et les aboutissants nous échapperaient en grande partie si, heureusement, le remarquable travail d'édition n'apportait les éclairages nécessaires. Graham Gargett, spécialiste incontesté du pasteur genevois (Jean) Jacob Vernet, nous introduit avec intelligence au contexte qui entoure la publication, au reste sans grand retentissement, d'un de ces règlements de compte dont Voltaire n'est jamais las : ici, en quelques pages d'une *Lettre* non signée, dont l'attribution à Voltaire ne remonte qu'à 1919, l'auteur des récentes *Réflexions sur les mœurs* est mis face à ses contradictions de pasteur théologiquement libéral mais socialement conservateur, bien peu orthodoxe sur le dogme mais trop à cheval sur l'assistance obligatoire au culte religieux. Voltaire égratigne ainsi une de ses têtes de turc à laquelle il reproche surtout de ne pouvoir assumer publiquement des positions qui ne sont pas si éloignées, au bout du compte, sur nombre de sujets, de celles du philosophe lui-même. Pourtant, conclut justement l'éditeur : « Cette petite brochure est donc plus qu'une simple attaque personnelle : elle s'apparente très directement à un des ouvrages les plus positifs du déisme voltairien, *Dieu et les hommes* » (p. 181). Autre savant et homme d'Église installé que Voltaire veut prendre en défaut, côté catholique cette fois, l'abbé Paul Foucher d'obédience janséniste. Celui-ci, membre de l'Académie des inscriptions, a montré le flou des références de Voltaire au *Sadder* que la formulation de l'*Essai sur les mœurs* semble identifier à un homme et non à une œuvre. Comme nous le rappelle l'éditrice, Myrtille Méricam-Bourdet, qui l'est aussi de certains chapitres de l'*Essai*, Voltaire entend donner de la publicité à cette querelle savante que Foucher a imprudemment étalée. Ce qui nous vaut deux réponses sous le nom du secrétaire Bigex, publiées dans le *Mercur de France* (D15616 et D15702), entrecoupées par la réplique de Foucher dans la même revue (D15692). Une dernière missive, toujours sous le nom de Bigex, sera refusée par la revue (D15857). Les trois lettres de Bigex-Voltaire sont données à la suite, rejetant la missive de Foucher à la fin, comme une annexe qui ne dit pas son nom. Cependant si, comme l'éditrice le soutient justement, l'intérêt de cet échange tient à la publicité que Voltaire a voulu en donner, et qui en fait comme un objet polémique autonome, il aurait été peut-être plus logique de donner l'échange en tant que tel dans sa continuité chronologique et quels que soient les protagonistes sans privilégier

Voltaire. Ces considérations éditoriales me semblent s'appliquer davantage au dernier ensemble épistolaire, qui est aussi le premier historiquement et, de loin, le plus fourni. Je fais référence au dossier complexe et passionnant rassemblé ici sous le titre factice, plus neutre, de *Voltaire's correspondence with Jean-Pierre Biord, Bishop of Annecy*. L'éditeur, David Adams, y met en perspective avec beaucoup de sûreté et de précision les relations orageuses du seigneur de Ferney avec l'évêque de son diocèse pendant les deux années critiques de 1768 et 1769. L'affaire est embrouillée et délicate à suivre : disons, schématiquement, que nous assistons à un jeu du chat et de la souris dans la foulée des Pâques ostensibles de Voltaire en 1768, dont les effets se font ressentir encore un an plus tard, toujours autour de l'enjeu de la « confession de foi » (orthodoxe) de Voltaire réclamée par Biord. Comme dans le cas Foucher, mais à une tout autre échelle, ce qui est en jeu dans cette affaire, c'est la publicité : soit qu'on veuille mettre en lumière, comme Biord s'y emploie, l'incrédulité masquée et donc hypocrite de Voltaire, soit que, du côté de Voltaire, on veuille étaler cette tyrannique police des consciences que, de manière irrépessible, veulent exercer les représentants de la religion en empiétant sur le domaine civil et privé. D'où une histoire éditoriale on ne peut plus confuse, dont on ne sait toujours à qui revient l'initiative : en fait, ces lettres ont fait l'objet de publications successives sous forme de recueils venant soit de Biord soit de Voltaire. Derrière les missives, on assiste surtout à une bataille de recueils, chaque camp proposant sa propre mise en forme de l'affaire, pour mettre en valeur ici la dissimulation d'un mécréant, là la mauvaise foi d'un homme d'Église. Et c'est peut-être là que le dispositif éditorial fait sentir ses limites : s'il est parfaitement légitime de prendre pour texte de référence l'édition de l'*Évangile du jour* de 1769, qui ne rassemble cependant pas l'intégralité de l'échange, la complexité du dossier impliquait sans doute de fournir au moins au lecteur une esquisse (sous forme de tableau synoptique des lettres par exemple) des différentes formes polémiques qu'il avait pu revêtir selon les protagonistes qui les ont mis en œuvre. Ainsi, malgré la qualité de l'appendice fourni (p. 64-85), on ne pourra évaluer les relances incessantes de cet échange stimulées par des éditions orientées : je pense en particulier aux notes anti-voltairiennes, évoquées par l'éditeur, dont Biord charge certaines de ses éditions et dont nous n'avons malheureusement dans l'annotation aucun exemple. Loin de vouloir prendre en défaut ce travail critique très scrupuleux, j'entends surtout souligner par cette remarque le caractère relativement original en termes éditoriaux de ces dossiers complexes à base épistolaire et manuscrite à forte composante polémique : on pourrait, à ce titre, s'interroger sur l'absence à ce jour d'édition satisfaisante d'un objet aussi délicat et fascinant que l'*Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau* par David Hume, produit en deux langues des deux côtés de la Manche.

Le bref *Mémoire sur Versoix* qui conclut le volume donne à voir un Voltaire une fois de plus soucieux de la mise en valeur de son territoire d'adoption (à rapprocher donc des différents mémoires sur le pays de Gex envoyés à ou *via* Choiseul¹⁷). Il espère profiter de la dégradation des relations entre citoyens et natifs genevois en cette année 1769 pour défendre le projet utopique d'un havre interconfessionnel dans le royaume de France : mais la fenêtre qui s'ouvrait, et dont Voltaire veut aviser sans doute ici le Conseil, se referme rapidement avec la chute de Choiseul, l'allié de Voltaire, auquel celui-ci s'adresse d'une manière beaucoup plus ouverte et complice dans sa correspondance. Ce texte mineur de politique et d'économie appliquée, si représentatif du Voltaire de Ferney, seigneur entreprenant, bénéficie des belles illustrations commentées par J. Vercruysse reproduisant deux cartes du pays de Gex (p. 314-315), dont l'une porte des annotations manuscrites du patriarche.

Alain Sandrier

Université Paris Nanterre

Voltaire, *Zaïre*, éd. Pierre Frantz, Paris, Gallimard, coll. « Folio théâtre », 2016, 249 p.

Pierre Frantz, avec son édition de *Zaïre*, rend accessible le chef-d'œuvre du théâtre voltairien dans une édition de poche, qui pour la première fois comporte un accompagnement critique substantiel, de nature à réduire la distance, chronologique et esthétique, qui nous sépare du maître. C'est ainsi au public des lecteurs curieux, et non plus seulement aux savants et aux passionnés, que ce texte est donné à lire et à découvrir. Le premier acte de la tragédie (p. 53-67) emmène le lecteur au temps des Croisades. La jeune Zaïre, une chrétienne enlevée à sa famille dans l'enfance, est la prisonnière du sultan Orosmane. Élevée de longue date à Jérusalem, elle a embrassé la foi musulmane. Elle se trouve sur le point de devenir l'épouse unique du sultan quand Nérestan, son ancien compagnon de captivité, revient de France porteur d'une rançon destinée à racheter la liberté des otages chrétiens d'Orosmane. Ce dernier accepte de tous les libérer, à l'exception de Zaïre, qu'il aime, et de Lusignan, vieux roi franc qui constitue un potentiel rival à son pouvoir. Le second acte (p. 68-87) révèle que Zaïre a intercédé avec succès en faveur du vieil homme. Alors qu'elle lui annonce sa libération prochaine, ce dernier est frappé de stupeur : il reconnaît en Zaïre et Nérestan les enfants qui lui ont été enlevés vingt ans plus tôt. Le troisième acte (p. 88-104) montre une Zaïre déchirée entre son amour pour Orosmane et le

¹⁷ Voir *OCV*, t. 65a (2011), p. 1-37.

devoir de fidélité à la religion de ses ancêtres imposé par son père. La jeune fille tente de retarder son mariage tout en préservant le secret de ses origines. Fou de désespoir, Orosmane développe alors une suspicion jalouse à l'encontre de Nérestan. Au quatrième acte (p. 105-124), le sultan intercepte un billet anonyme ambigu convoquant Zaïre à un rendez-vous secret. Persuadé d'être trompé, il fait remettre le billet à la jeune femme et la suit secrètement au rendez-vous. Le cinquième acte (p. 125-140) voit Orosmane, ivre de colère en entendant Zaïre appeler le nom de son supposé rival, sortir de l'ombre et poignarder sa promise. Le cri désespéré de Nérestan la découvrant (« Ah ! que vois-je ! Ah ! ma sœur ! / Zaïre !... elle n'est plus ! Ah, monstre ! Ah, jour horrible ! », scène 10, p. 137) révèle sa méprise au sultan qui se donne la mort après avoir rendu la liberté à ses captifs chrétiens.

Telle est l'intrigue de la pièce, originellement présentée sur la scène de la Comédie-Française en 1732, que P. Frantz nous donne aujourd'hui à (re)découvrir. Dans la préface à son édition (p. 7-44), ce dernier examine les enjeux historiques, thématiques et structurels majeurs de la tragédie de Voltaire. Il aborde ainsi la place de *Zaïre* dans la carrière dramatique de son auteur (p. 7-13), résume l'action de la pièce (p. 14-18) et analyse les rôles respectifs qu'y jouent l'amour (p. 18-24) et la religion (p. 25-32), avant de revenir sur le cadre historique particulier (la Croisade) constituant sa toile de fond (p. 32-44). Notons que P. Frantz présente le texte tragique (p. 49-140) en compagnie de son paratexte de l'époque : l'*Avertissement* des éditions de 1738 et 1742 (p. 141), l'*Épître dédicatoire à M. Falkener* (p. 142-152), l'*Épître à Mademoiselle Gaussin* parue dans le *Mercur de France* de novembre 1732 (p. 153-154) et deux lettres de Voltaire adressées respectivement à M. Falkener (p. 155-165) et M. de La Roque (p. 166-178). Le tout est suivi d'un dossier comprenant une chronologie de la vie et de la carrière dramatique de Voltaire (p. 181-192), un extrait de l'*Essai sur les mœurs* dans lequel celui-ci relate l'histoire des Croisades (p. 193-195), un extrait du *Génie du christianisme* dans lequel Chateaubriand commente *Zaïre* (p. 196-202) et un panorama retraçant les fortunes scéniques de la pièce (p. 202-210). L'éditeur ne se borne donc pas à présenter et à introduire le texte de *Zaïre*, mais a soin de le positionner au sein d'un réseau d'écrits – contemporains ou ultérieurs, péri-textuels et/ou méta-textuels, voltairiens ou allographes – qui restituent son épaisseur contextuelle et permettent au lecteur de l'appréhender dans ses dimensions plurielles (stylistique, générique, historique, éditoriale, scénique et thématique). On appréciera ainsi tout spécifiquement l'équilibre maîtrisé entre didactisme et scientificité qui caractérise cette édition. En particulier, la chronologie (p. 181-192) ainsi que les abondantes annotations explicatives qui accompagnent le texte de la tragédie (p. 214-245) assurent au lecteur néophyte

la compréhension du vocabulaire et des références littéraires et historiques mobilisées par Voltaire, tandis que la note éditoriale préliminaire relative à l'établissement du texte (p. 45-47), les documents post-textuels (p. 193-210) et la bibliographie finale (p. 211-213) aiguillent le curieux (ou le chercheur) vers les sources et références précises nécessaires à une approche scientifique plus pointue du texte. On notera également la commodité du résumé final de la pièce (p. 246-249).

340 Cette nouvelle édition de *Zaïre* dans la collection « Folio théâtre » de Gallimard complète donc avec originalité la tradition éditoriale récente relative à l'œuvre – tradition que l'éditeur ne manque d'ailleurs pas de faire figurer dans sa bibliographie. Elle fait ainsi suite à l'édition scientifique moderne de référence, établie en 1988 par Eva Jacobs pour les *Cœuvres complètes* de la Voltaire Foundation¹⁸, et à une présentation du texte en format de poche par Jean Goldzink en 2004¹⁹ (pour ne citer que les deux plus récentes publications de la tragédie). L'édition qui nous occupe se distingue de l'édition universitaire d'Oxford par sa langue de rédaction (les commentaires d'E. Jacobs étant rédigés en anglais) et sa plus grande accessibilité. Elle se différencie en outre de celle de J. Goldzink par sa focalisation exclusive et exhaustive sur *Zaïre*. En effet, l'édition de 2004 fonctionne davantage sur le mode du recueil et présente *Zaïre* aux côtés d'une sélection de trois autres pièces à succès du même auteur (*Mahomet*, *Nanine* et *L'Écossaise*). Le péri-texte critique relatif à chacune y est donc nécessairement plus restreint : outre l'introduction générale au théâtre de Voltaire et une chronologie finale, on note la présence de brèves présentations individuelles de chaque pièce.

L'édition de *Zaïre* par P. Frantz constitue donc une première en son genre, proposant à un public potentiellement diversifié la présentation multifocale, contextualisée et scientifiquement argumentée de la plus célèbre pièce du corpus dramatique voltairien. On ne peut que se réjouir de ce regain de disponibilité du théâtre de Voltaire, victime d'un naufrage critique au XIX^e siècle et trop longtemps négligé par la postérité en dépit de son importance capitale pour la carrière de l'auteur et le paysage littéraire et artistique du XVIII^e siècle.

Laurence Daubercies
Université de Liège

¹⁸ OCV, t. 8 (1998), p. 273-526.

¹⁹ *Zaïre, Le Fanatisme ou Mahomet le prophète, Nanine ou l'Homme sans préjugé, Le Café ou l'Écossaise*, présentation par Jean Goldzink, Paris, Flammarion, coll. « GF », 2004.

Catherine II de Russie et Friedrich Melchior Grimm, *Une correspondance privée, artistique et politique au siècle des Lumières*, t. I, 1764-1778, édition critique par Sergueï Karp, avec la collaboration de Georges Dulac, Christoph Frank, Sergueï Iskioul, Gérard Kahn, Ulla Kölving, Nadezsda Plavinskaia, Vladimir Rjéousti et Claus Scharf, Ferney-Voltaire/Moscou, Centre international d'étude du XVIII^e siècle/Monuments de la pensée historique, 2016, lxxxiv + 341 p. et 3 p. non paginées, 26 illustrations.

Tout vient à point à qui sait attendre. Si le principal éditeur de ce superbe ouvrage, Sergueï Karp, avait commencé à s'y atteler en 1990 (p. vii), ce n'est qu'en juillet 2016 qu'il a mis en lumière la première partie d'un véritable « monument épistolaire » (p. xiii), l'échange de l'Impératrice de toutes les Russies et de celui qui, plus encore que son homme de confiance et son principal agent d'influence en Europe de l'Ouest, fut son loyal ami, son fidèle correspondant et son indéfectible confident. Malgré l'immense distance séparant leurs statuts sociaux, les deux épistoliers établirent, sur un pied d'égalité et dans une parfaite liberté d'esprit, une complicité propice à toutes les convergences intellectuelles et aux connivences qu'exigeait la résolution d'affaires délicates. S. Karp offre ainsi une magnifique réponse aux attentes de celles et ceux qui sont convaincus que l'on saurait difficilement comprendre le XVIII^e siècle sans considérer l'intense relation d'échanges et de transferts culturels qui s'établit entre la Russie et l'Europe occidentale. De toute évidence, la correspondance de l'impératrice et de Grimm, qu'elle surnommait mi-affectueusement, mi-malicieusement, « M. le comte factotum », « offre un tableau particulièrement riche de la vie culturelle et politique en Europe au cours du dernier tiers du XVIII^e siècle » (p. xiii).

Couvrant cette période riche en bouleversements, l'échange épistolaire s'étale sur près de 33 ans, entre 1764 et 1796, et ne comporte pas moins de 430 lettres, ce chiffre étant « donné à titre approximatif parce que les limites entre les lettres ne sont pas toujours très nettes », les épistoliers pouvant inclure dans une énorme « pancarte » plusieurs lettres portant des dates différentes, distinctes à certains égards mais n'en formant qu'une seule à certains autres (p. xiii). Ce sont les 81 premières lettres de cette série que S. Karp donne à lire (p. 1-203) en les faisant précéder d'une substantielle « Introduction générale » de sa main (p. xiii-xliv), d'une étude de « La langue de Catherine II dans ses lettres à Grimm » par Georges Dulac en ce qui concerne le français et par Claus Scharf en ce qui concerne l'allemand (p. xlv-lxiii), d'une présentation des « Principes de l'édition » (p. lxv-lxviii) et d'une précieuse « Chronologie » établie par G. Dulac et Vladislav Rjéoutski (p. lxix-lxxxiv). L'édition des lettres est suivie de seize importantes « annexes » comportant de nombreux documents inédits et portant sur des

thèmes aussi divers que « L'écritoire de Catherine II », « Le bailli de Breteuil », « Ferdinando Galiani », « François Tronchin », « Le cardinal de Bernis », etc. (p. 205-292). L'attention du lecteur de la *Revue Voltaire* se portera tout particulièrement sur les annexes 12-14 : « La bibliothèque de Voltaire », « Les livres anglais de Voltaire », « Encore la bibliothèque de Voltaire » (p. 277-285). Sans préjuger de la suite, ce premier volume est sans doute celui qui contribuera le plus aux études voltairiennes dans la mesure où il évoque les années qui virent l'acquisition de la bibliothèque de Ferney en 1778 et son établissement en 1779 à l'Ermitage attenant au Palais d'Hiver.

342 Tous s'accorderont à reconnaître que la présente édition de cette correspondance fera date. Elle surpasse et remplace celle que Iakov Karlovitch Grot avait établie au XIX^e siècle dans le *Recueil de la Société impériale russe d'histoire (SRIO)*, donnant à lire en 1878 les lettres de Catherine II à Grimm (*SRIO*, t. 23) et en 1885 celles de Grimm à Catherine II (*SRIO*, t. 44). Pour avoir utilement servi des générations de chercheurs, ces deux volumes ont fait leur temps et sont dépassés au regard de l'évolution de nos exigences scientifiques. D'une part, leur appareil critique était réduit au plus simple appareil, passant sous silence maintes allusions obscures qui appelaient autant d'éclaircissements et, d'autre part, la séparation des correspondances active et passive rendait difficile de suivre le fil de l'échange. Les introductions étaient pertinentes au XIX^e siècle mais peu étoffées, et parti avait été pris de moderniser la graphie des manuscrits. Ajoutons que la décence obligea Grot à tirer un voile pudique sur certains passages qu'il renonça à éditer comme ce « post-scriptum » où Grimm rapporte une anecdote relative à Louis XV qui avait voulu faire entrer dans son lit une courtisane avant de réaliser qu'elle était luthérienne et que la piété lui commandait, selon le mot persifleur du « comte factotum », de ne point s'« exposer à commettre le péché mortel avec qui que ce soit, avant de s'être assuré de sa catholicité » (p. xxxi). Notons enfin que les éditions de Grot n'étaient pas exemptes d'erreurs, certes excusables en raison de la complexité de cet échange singulier.

Aussi l'édition de S. Karp est-elle plus que bienvenue. Directeur de recherche à l'Institut d'histoire de l'Académie des sciences de Russie, il travaille depuis longtemps sur la *Correspondance littéraire* dite « de Grimm », sur les manuscrits et leurs copistes. Est-il besoin de rappeler qu'il a déniché dans divers fonds d'archives maints documents ayant échappé à la perspicacité des chercheurs ? Il est connu de la communauté voltairiste pour avoir fait paraître en 1999 un remarquable *Quand Catherine II achetait la bibliothèque de Voltaire*, petit livre par son format mais grand par sa qualité : il a profondément renouvelé l'étude de la translation de cette bibliothèque en l'appréhendant du côté de la vendeuse, Mme Denis, et de sa famille divisée, plutôt que de l'acquéreuse, l'impératrice, en faisant la lumière sur diverses péripéties diplomatiques et en révélant maints

inédits, dont le catalogue des livres cédés par Henri Rieu et intégrés depuis lors à la « Bibliothèque de Voltaire ».

Par contraste avec cet opuscule de 1999, le présent ouvrage en impose par son volume s'il ne lui cède en rien en termes de pertinence et d'exactitude scientifiques. Les défis étaient redoutables et l'auteur les a remarquablement relevés. Il était schématiquement confronté à quatre obstacles, dont le premier tient à l'ampleur même de l'échange et à la multiplicité des fonds manuscrits, conservés pour l'essentiel à Moscou et, dans une moindre mesure, à Saint-Pétersbourg (p. xli-xliv). Ce n'était pas une mince affaire que de s'attaquer à une telle série épistolaire. Un deuxième obstacle découle de la nature délibérément obscure de certaines allusions, les épistoliers recourant, par souci de confidentialité, à « une sorte de langue particulière, parfois difficile à décrypter » (p. xlvii). Leurs lettres « dans la plupart des cas sont strictement personnelles et volontairement obscures : c'est ainsi que Catherine a voulu les protéger contre la curiosité des tierces personnes » (p. xxv). Elle use de force surnoms et pseudonymes. *Frère Gu* désigne Gustave, roi de Suède, *Hérode* n'est autre que Frédéric II, le *Tondu* se moque de l'Électeur de Bavière qui s'était laissé déposséder d'une partie de ses territoires, *Maman* ou *Madame Bigote* raille la pieuse Marie-Thérèse d'Autriche, mère de Joseph II, Grimm étant quant à lui désigné comme « *Georges Dandin*, *seigneur Héraclite*, le *souffre-douleur*, etc. » (p. xlvii). Dans une lettre adressée en 1801 à l'empereur Alexandre I^{er}, petit-fils de Catherine II, peu après son avènement, Grimm ne constatait-il pas « qu'il s'était établi entre l'immortelle et son pauvre correspondant, une espèce de dictionnaire qui a besoin d'une clef pour ne pas rester énigmatique » (p. liv-lv) ? C'est précisément cette clé que S. Karp et son équipe éditoriale s'efforcent de donner au lecteur par un apparat critique précis et étoffé, consistant en notes reléguées à la suite de chaque lettre ou document. Comme le remarque G. Dulac, certains des éditeurs précédents s'étaient laissés abuser par ces allusions cryptiques : pour n'en donner qu'un exemple, « *la nouvelle Cosa sancta* » qu'évoque Catherine II ne désigne aucunement une « église des environs de Pétersbourg » mais sa « maison natale, à Stettin », où Grimm s'était « rendu en pèlerinage à son retour de Russie » (p. xlvii). La nature des langues employées – le français pour l'essentiel et l'allemand parsemés, ici et là, de quelques mots de latin et d'anglais – opposait à l'éditeur un troisième obstacle sur lequel nous reviendrons dans la mesure où, paradoxalement, Catherine II cultivait tout à la fois des tournures archaïsantes et néologisantes. Ajoutons à ces défis l'immense diversité des sujets abordés, l'actualité littéraire et philosophique, l'état politique de l'Europe et du monde, la situation du marché de l'art, la nécessité d'établir une « périodisation » (p. xxxv) pour tenir compte de l'évolution du contexte au cours de ces quatre décennies qui virent le triomphe des philosophes dans les

années 1760, la disparition de Rousseau et de Voltaire dans les années 1770, la montée en puissance de la littérature allemande, l'émergence d'un certain illuminisme dans les années 1780 et l'anéantissement de l'Ancien Régime après 1789, et l'on se fera une bonne idée de l'étendue des problèmes que S. Karp a dû surmonter et pour la résolution desquels il s'est judicieusement entouré d'éminents dix-huitiémistes.

344

Au reste, indépendamment de son contenu, le livre est un superbe objet : reliure en dur, grand papier, excellente résolution des 26 illustrations, dont 20 en pleine page. Tout bibliophile en fera ses délices. La beauté de cet ouvrage tient cependant moins à sa forme matérielle – comme Voltaire, Catherine II prisait peu la bibliophilie – qu'à son contenu intellectuel. L'éditeur entre d'emblée dans le vif du sujet en présentant les « deux caractères exceptionnels » de « cette correspondance croisée [...], qui la distinguent radicalement, par exemple, de celle que Catherine a entretenue pendant une quinzaine d'années avec Voltaire, et plus généralement des autres échanges qu'elle eut avec le milieu philosophique français auquel se rattachait Grimm », notamment D'Alembert et Diderot. Le premier de ses caractères est qu'il s'est très vite établi entre les deux épistoliers « une relation de confiance, une sorte d'intimité, malgré l'énorme distance sociale » qui les séparait (p. xiii). L'impératrice livre à son *factotum* maintes confidences sur son enfance, son éducation, la « gouvernante huguenote » qui l'avait initiée au français, Magdelaine Cardel, « le pasteur poméranien Friedrich Wagner, son professeur de religion et d'allemand » (p. lvii) et, ajoutons-le, ses petits-enfants, à commencer par le tsarévitch Alexandre Pavlovitch. Aussi la première partie du sous-titre de cette édition, « correspondance privée », s'impose-t-elle naturellement. Catherine n'écrivit-elle pas à Grimm : « je n'ai jamais écrite [*sic*] à personne comme à vous » (p. xxxii) ? « Je lis et relis vos pancartes, [...] et le dis comme il me comprend, a[h] Ciel[,], il n'y a guere que lui qui me comprenne bien ». De tels propos suggèrent que les lettres de Grimm remédiaient à un certain sentiment de solitude » éprouvé par l'impératrice, note S. Karp, rejoignant les propos de Grot qui jugeait qu'elle a ainsi pu « satisfaire son besoin “d'un échange de pensée simple et cordial avec des gens judicieux et instruits” », elle qui « se plaisait parfois à se délivrer de tous les liens de l'étiquette de la cour, à oublier les règles gênantes que son titre imposait dans ses relations avec d'autres personnes, et à entretenir un dialogue libre avec les étrangers qu'elle estimait sincèrement et à qui elle pouvait s'adresser en toute simplicité » (p. xxiv-xxv). En vérité, l'échange de Catherine et de Grimm relève d'un « jeu [...] puisqu'entre eux ne subsiste d'autre protocole que les règles implicites qu'ils se sont données, et la principale de ces règles est sans doute que les paroles échangées doivent entretenir la gaieté et n'être jamais ennuyeuses » (p. xlvi).

Le second caractère déterminant de cette correspondance repose sur « la prodigieuse diversité des sujets abordés », « nouvelles littéraires et diplomatiques », « commérages de cour », « informations concernant l'histoire de collections de livres, de manuscrits et d'objets d'art [...] à l'occasion des acquisitions boulimiques de l'impératrice » (p. xiii). Ces deux caractères distinguent cet échange du commerce épistolaire de Voltaire et de Catherine II, qui relève d'une correspondance essentiellement politique et purement formelle, dans laquelle les épistoliers ne mettaient pas leur cœur à nu ni même ne débattaient de leurs préférences littéraires, hormis peut-être à l'occasion de la discussion des pièces de théâtre destinées à l'édification des pensionnaires de l'Institut Smolny fondé par l'impératrice. Dans ses lettres au patriarche, « Catherine II se souciait surtout de sa réputation de souveraine éclairée ou de l'image de la Russie » (p. xxv), alors qu'elle n'hésitait pas à se moquer d'elle-même dans son échange avec Grimm. Elle et Voltaire s'en tenaient aux convenances, se gardaient d'entrer dans leur intimité personnelle, littéraire ou philosophique, et se bornaient *in fine* à évoquer la marche du monde, en toute courtoisie mais sans réelle complicité, par intérêt plutôt que par dilection. S. Karp ajoute à cette double distinction, intimité et diversité, la spontanéité même de l'échange. Voltaire et Catherine ne s'adressaient pas à l'un à l'autre sans avoir brouillonné leurs lettres pour adopter un style noble et relevé – correspondance contrainte, classique et conforme aux règles de décence et de bienséance (l'éditeur renvoie ici à la belle édition de la *Correspondance* de Voltaire et de Catherine II établie par Alexandre Stroev). Affranchi des codes épistolaires, l'échange de Grimm et de Catherine II dénote *a contrario* une réelle liberté stylistique, un « jeu de langage », une franche et cordiale intimité où les personnalités se révèlent et d'où l'humour, l'autodérision et les sarcasmes sont rarement absents. Il est « le plus souvent vif, rapide et pris comme un jeu », qui présente trois avantages : abolir « la distance entre la souveraine et le journaliste », établir « une connivence par la multiplication des conventions qui lui sont propres » et « crypter » leurs propos (selon les mots de G. Dulac, p. xlvii).

Mais cette correspondance n'est pas que « privée », elle est également « politique ». S. Karp en évoque synthétiquement les « contextes politiques ». Les faits sont bien connus. Suite au renversement de son époux, Pierre III, par la « révolution de palais » du « 28 juin / 8 juillet 1762 » et à sa mort le 6 / 17 juillet suivant, Catherine II se trouva dans l'obligation de légitimer son règne que d'aucuns tenaient pour usurpé. Il lui fallut à cette fin conquérir non seulement l'opinion publique russe mais aussi l'opinion internationale, le recours aux milieux intellectuels français s'avérant ici incontournable. Et ceux-ci furent de fait séduits par la « Sémiramis du Nord ». S. Karp entre peut-être trop brièvement mais de manière convaincante dans le débat sur le « mirage russe »

qu'ouvrit Albert Lortholary en 1951, à une époque où l'*intelligentsia* française succombait au chant des sirènes soviétiques. Sa réponse est difficile à contredire. Si l'on ne saurait passer sous silence « l'aveuglement du public », la puissance de séduction, sinon la force de conviction, exercée par l'impératrice s'appuyait sur un projet réellement marqué « par l'esprit du siècle » des Lumières : « accueil de colons étrangers », « création de colonies agricoles pour exploiter des terres incultes », « invitation lancée à des artistes et spécialistes occidentaux », « pratique de la tolérance religieuse », « sécularisation des biens de l'Église », « ouverture, pour la première fois en Russie, d'un débat sur le servage », élaboration du *Nakaz* « inspiré de Montesquieu et de Beccaria », « publication de traductions russes d'ouvrages philosophiques » – toutes ces actions réformatrices qui ont grandement contribué à moderniser la Russie et à l'imposer comme un acteur de premier plan sur la scène internationale ont pesé lourd dans la balance intellectuelle, d'autant que grande était la tentation chez les philosophes français d'instrumentaliser ce modèle « pour critiquer les pratiques de la monarchie » de Louis XV (p. xiv). A également pesé lourd le soutien appuyé apporté par Catherine II auxdits philosophes, Voltaire, Diderot, D'Alembert qui trouvèrent dans l'appui de l'impératrice une sorte de protection contre les persécutions que leurs engagements auraient pu leur valoir dans leur propre pays. Sans doute pourrait-on tenir rigueur à l'éditeur de ne pas avoir suffisamment marqué que ces hommes de lettres n'étaient pas dupes, qu'ils ne se leurraient pas sur ce régime comme le prouve leur correspondance privée, mais qu'ils en affirmèrent la bienfaisance pour s'opposer tactiquement à l'absolutisme français, dont l'un des principaux torts fut de ne pas s'être attaché le soutien des cercles philosophiques.

L'un des mérites de S. Karp est d'avoir sollicité le concours de ses collègues, à commencer par G. Dulac (« La langue de Catherine II dans ses lettres à Grimm. I. La langue française », p. xlv-lv) et C. Scharf (« II. La langue allemande », trad. Jean Torrent, p. lv-lxiii). On tend spontanément à penser qu'un monarque ne saurait être un grand stylisticien mais il n'en est rien. Polyglotte, Catherine II maîtrisait l'allemand et le français avec un sens de la formule et un génie néologisant qui font l'un des charmes de sa correspondance ; elle connaissait le russe sans cependant y exceller (p. lix) et possédait « quelques connaissances élémentaires pour lire l'anglais » (p. lvi). Elle qui, dans ses lettres à Voltaire, usait d'un français classique et convenu, soigneusement relu et revu, s'autorisait toutes les libertés littéraires et les facéties langagières dans ses échanges avec Grimm. G. Dulac le montre clairement. L'impératrice n'écrivait-elle pas au *factotum* qui lui inspirait une réelle dilection : « avec vous je jase mais n'écris jamais [...] je préfère de m'amuser et de laisser aller ma main » (p. xlv) ? Empreint de « marques d'oralité » (p. xlvi), son français se caractérise notamment par « l'abondance des expressions proverbiales et idiomatiques » (« *ne pas se*

moucher du pied» qu'elle prend moins au sens de « qui se croit important » que d'« homme habile », « *aller pâître les oyes* », « *trotter comme un basque* » en souvenir d'un syntagme attesté chez Molière ou Scarron, « *aller la bride à la main* », « *revenir à ses moutons* », « *agir chat en poche* », etc. (p. xlvi-l). Il faut ajouter que « le lexique de Catherine comporte assez fréquemment des mots qui étaient des archaïsmes en son siècle » (« “vela” pour *voilà* », « *revange* », « *céant* », « *hucher* », etc. : voir p. l-li). Elle recourt « à la langue des comédies », « la langue du théâtre », dont « *morgué* », qui constitue probablement son juron favori et « qui est un trait habituel du langage de convention des paysans et valets de théâtre ». On note ainsi de nombreux emprunts à la langue du « théâtre de la Foire » : « elle écrit couramment “sti” (pour *ce* ou *ces*), “sti la” et “sti çi” (pour *celui-là* ou *celui-ci*) », etc. (p. li-lii). *A contrario*, elle n'hésite pas à recourir aux néologismes, rarement par erreur (*boufiture* au lieu de *bouffisure*) et presque toujours par volonté d'introduire dans notre langue, dont Voltaire écrivait qu'elle est une « fière gueuse », des « créations expressives » : *législoter*, *législomanie*, *législomane*, *défoyser* sur le modèle de *dépayser*, etc. (p. liv). Magdelaine Cardel n'a assurément pas démerité en puisant chez nos meilleurs auteurs pour inculquer à sa pupille le goût de la langue française. Au reste, rappelons que l'impératrice considérait Voltaire comme son « maître » ès belles-lettres, ainsi qu'elle le confie à Grimm ; elle lui emprunte assez souvent des termes peu usités tels que *pancarte* (au sens de lettre volumineuse), *rogaton*, *brimborion*, *momerie*, *welche* ou *rengorgé* (p. lii-liii). Les développements de C. Scharf soulignent justement l'importance de F. Wagner, « pasteur piétiste luthérien » (p. lx) que Catherine II ne cesse de citer parce que comme toute excellente élève, elle se rappelait de ses maîtres avec une nostalgie et un respect teintés de pieuse ironie. C'est sans doute de ce professeur qu'elle a tiré « un appréciable répertoire de tournures moralisantes archaïques qui étaient fortement empreintes de l'influence de Luther » et qu'elle n'eut de cesse d'introduire « avec esprit et finesse dans ses lettres en français à ses correspondants allemands, afin d'y créer un contraste linguistique » (p. lviii). Dans la droite ligne de ses travaux, C. Scharf note au reste que Catherine II se montra sensible dans les années 1780 au renouveau des lettres germaniques, et notamment des « romans satiriques allemands, qu'elle lisait en version originale » et qui lui inspiraient un réel enthousiasme (p. lvi). La lecture de von Thimmel et de Nicolai la convainquit que la littérature allemande avait enfin su s'élever à la hauteur à laquelle Voltaire porta les lettres françaises, ce qui n'est pas un mince éloge sous sa plume (p. lxi) – mais ce trait postérieur à 1780 n'apparaît guère dans le présent volume du fait de son découpage chronologique.

Indépendamment des lettres éditées, l'ouvrage de S. Karp importe par son introduction qui fait le point sur divers aspects des relations de Catherine II et de Grimm et donc, *in fine*, des relations entre la Russie et l'Europe occidentale.

La médiation du *factotum* ne se bornait pas, tant s'en faut, à la France et s'étendait en Italie, en Suisse, aux Pays-Bas, en Angleterre, etc. Si Grimm a brillé par sa *Correspondance littéraire* (qui est en cours de réédition sous la direction d'Ulla Kölving, qui a collaboré à cet ouvrage), combien n'a-t-il pas excellé par ses réseaux tissés à travers toute l'Europe dans un constant échange de personnes, d'idées et d'objets, de services donnés et rendus ? Saint-Pétersbourg compte aujourd'hui, avec le musée de l'Ermitage et la Bibliothèque nationale de Russie, deux des plus grandes institutions culturelles du monde : il n'est pas exagéré d'écrire que c'est à Catherine II qu'elle le doit. Sa correspondance avec Grimm permet de suivre le fil de maintes acquisitions car, plutôt qu'une simple collectionneuse, elle fut une collectionneuse de collections telles que les bibliothèques de Diderot, de Voltaire et de Galiani, les galeries de François Tronchin, d'Horace Walpole, etc. Ajoutons que cette grande lectrice confia à son correspondant maints jugements sur ses lectures, les œuvres et leurs auteurs, ainsi que sur ses propres recherches sur la langue et l'histoire russes – ce trait n'est hélas guère développé dans l'« Introduction générale ». Privée et politique, cette correspondance est donc également « artistique » comme l'indique clairement le sous-titre.

Le seul reproche que l'on puisse véritablement adresser à cet ouvrage est de s'arrêter à l'an 1779. On se languit de lire la suite. Après la mort de Voltaire, Catherine II a déploré la relative éclipse de la littérature française dans les années 1780. L'astre de Ferney s'était éteint et nulle lumière littéraire n'avait encore pris son relais. À partir de la conflagration de 1789, l'impératrice révisera son jugement sur les rares auteurs français qu'elle goûtait encore. Leur engagement révolutionnaire la décevra, notamment celui de Bailly et du comte de Ségur : après avoir porté aux nues leurs talents philosophiques et littéraires, elle les vouera aux gémonies. De Condorcet, qu'elle connaissait si mal qu'il lui arrivait de le confondre avec Condillac, elle ne retiendra au bout du compte que son activité politique pour la condamner sans appel. Il reste cependant à savoir si la Révolution française la détourna de sa passion pour Voltaire comme on le prétend parfois. Sans doute fit-elle interdire en 1794 la publication des *Œuvres de M. de Voltaire traduites en russe* (p. xxxiv), mais il semble qu'elle n'ait jamais désespéré de son « maître », qu'elle considérait comme un digne monarchiste et dont elle relut avec passion *La Henriade* au cœur de la tourmente révolutionnaire, trouvant dans ce poème épique la préfiguration de cette sorte de guerre civile que fut la Révolution française. S. Karp signale d'ailleurs au passage la constance de son admiration en indiquant qu'elle se refusait en 1792 à « tenir Voltaire pour responsable des "scélératesses" des Jacobins » (p. xxxvii). Aussi n'éprouve-t-on qu'une inquiétude à cette lecture – puisse S. Karp ne pas nous faire attendre la suite de son édition aussi longtemps

que l'on en a attendu les prémices. Si cette édition n'existait pas, il faudrait l'inventer!

Christophe Paillard

Olivier Ferret, *Voltaire dans l'Encyclopédie*, Paris, Société Diderot, coll. « L'atelier », 2016, 413 p.

Voltaire dans l'Encyclopédie prend la suite de l'étude ancienne de Raymond Naves, *Voltaire et l'Encyclopédie*²⁰. Le titre choisi par Olivier Ferret pour son propre ouvrage indique à la fois la communauté du domaine d'étude et la différence d'approche, de méthode, et finalement d'objet, qui sépare son ouvrage de celui de R. Naves. En effet, « alors que R. Naves privilégie l'angle unidirectionnel des réactions de Voltaire, le sujet traité implique que l'on prenne également en considération la place qu'occupe Voltaire dans l'*Encyclopédie* » (p. 14). Là où R. Naves proposait une étude des articles rédigés par Voltaire pour l'*Encyclopédie*, O. Ferret étend donc le *corpus* aux « références à Voltaire dans des articles de l'*Encyclopédie* signés par d'autres » (p. 14). Dès lors, l'étude porte sur un problème à trois termes, unis deux à deux par des relations qu'O. Ferret décrit comme « complémentaires » : à l'image que Voltaire se fait ou veut qu'on se fasse à travers son œuvre de l'*Encyclopédie* répond en effet l'image de Voltaire qui se construit au sein du gigantesque *Dictionnaire raisonné*, tandis qu'à cette seconde image répond celle que Voltaire dessine de lui-même dans son œuvre et par ses propres stratégies éditoriales.

Si l'on se penche de plus près sur ce qui sépare *Voltaire dans l'Encyclopédie* de l'étude pionnière de R. Naves, on remarquera que le critique consacrait plus de la moitié de son travail²¹ à un récit de l'évolution des rapports entre Voltaire et l'entreprise encyclopédique, incarnée surtout par ses maîtres d'œuvre Diderot et D'Alembert. Ce n'est pas cette grande première partie que reprend O. Ferret, qui y renvoie (p. 222). L'histoire littéraire dégagée par R. Naves dans cette première partie demeure donc largement un acquis de la recherche, place que concourent à lui conserver la délicatesse du crayon, la justesse du sentiment littéraire qui l'anime et la qualité de son information historique.

O. Ferret reprend en fait le second versant de l'analyse de R. Naves qui portait sur « Voltaire encyclopédiste »²², et s'y substitue avec avantage, par un changement radical de perspective et d'ordonnement. En effet, si, sur la

20 Raymond Naves, *Voltaire et l'Encyclopédie*, Paris, Éditions des presses modernes, 1938.

21 *Ibid.*, p. 5-98.

22 *Ibid.*, p. 99-161.

soixantaine de pages que Naves consacrait au sujet, plus de cinquante traitaient de la théorie et de la pratique de l'article encyclopédique mises en œuvre par Voltaire, seules quatre pages concernaient « l'influence exercée » par Voltaire sur l'*Encyclopédie*, moins d'une dizaine « l'influence subie ». Encore R. Naves reconnaissait-il à cette seconde espèce d'influence un intérêt bien plus grand qu'à l'autre, tenant à ce que, selon lui, « l'*Encyclopédie* est à l'origine du *Dictionnaire philosophique* et de ses annexes [comprendre : les *Questions sur l'Encyclopédie*] »²³, tandis que « l'influence exercée », seul angle sous lequel il abordât la présence de Voltaire dans les articles des autres contributeurs de l'*Encyclopédie*, R. Naves la jugeait « insignifiante », car relevant de la « pure compilation »²⁴.

350 O. Ferret opère ici un renversement complet, puisque les deux premières parties des trois que comporte son ouvrage sont consacrées précisément à ce continent que R. Naves n'avait pas jugé digne d'exploration. Deux ordres de raisons expliquent les réticences de R. Naves et justifient qu'on ait entrepris, près de quatre-vingts ans après *Voltaire et l'Encyclopédie*, de s'attaquer au problème. D'une part, l'évolution de la critique nous dispense désormais d'évaluer à l'aune de sa seule *influence* l'intérêt de la *présence* de Voltaire sous la plume des encyclopédistes. D'autre part, il est désormais d'autant plus légitime de poser cette question que l'outil informatique permet enfin d'effectuer sur ce sujet de véritables percées, ce dont témoigne *Voltaire dans l'Encyclopédie*.

Les résultats obtenus ici par le recours aux humanités numériques sont d'autant plus précieux que leur auteur a pleinement conscience des dangers que comportent les études littéraires informatisées²⁵. Si l'on n'est pas toujours sûr qu'une « lecture à distance » porte sur un objet réel plutôt que sur un « artefact » (p. 214), O. Ferret, en s'appuyant sur une lecture rapprochée des éléments recensés et de leur contexte, parvient à la mise au jour de résultats incontestables.

La première partie de l'ouvrage, « Voltaire mode d'emploi » (p. 21-111), propose une étude de la présence de Voltaire en général sous la plume des encyclopédistes. Elle se scinde en trois chapitres. O. Ferret commence par des considérations de nature quantitative. C'est d'abord l'occasion pour lui d'explicitier la démarche de constitution du *corpus* des références à Voltaire à partir de requêtes effectuées sur la version 2.8 du projet ARTFL²⁶. La méthode revient à mettre au jour, par coups de sonde successifs, la nébuleuse des modes de désignation de Voltaire adoptés par les encyclopédistes, qu'il s'agisse de la mention de ses œuvres, ou

23 *Ibid.*, p. 156. O. Ferret, sans reprendre cette conclusion à son compte, ne la conteste pas (voir p. 20). Dans la perspective d'une étude de la présence de Voltaire *dans l'Encyclopédie*, cette question perd beaucoup de son importance.

24 *Ibid.*, p. 149, 151.

25 L'ouvrage est à cet égard parsemé d'utiles mises au point méthodologiques. On pourra se référer aux p. 15-18, 24-27, p. 122 et n. 3, ou encore p. 214.

26 ARTFL Encyclopédie Project, <http://encyclopedie.uchicago.edu>.

de différentes périphrases qui roulent sur sa qualité d'historien, de poète, ou de manière plus générique, sur son statut dans la République des Lettres, celui d'un « illustre auteur », d'un « illustre écrivain », d'un « auteur célèbre » (p. 30-34). Comme le signale O. Ferret, cette méthode peut d'une part se heurter au caractère trop général des formulations, qui peuvent fort bien s'appliquer à d'autres auteurs et nécessitent une lecture attentive pour être démêlées, et d'autre part ne permet pas de déceler les emprunts non signalés à telle ou telle œuvre de Voltaire. Elle fait toutefois ressortir « plus de trois cents articles qui mentionnent Voltaire ou qui font allusion à ses ouvrages » (p. 35), ce qui permet de conclure à « une présence limitée mais significative » (p. 34). Quant à sa répartition dans le *corpus* encyclopédique, deux tendances principales sont observées, d'une part une nette concentration des références à Voltaire dans les livraisons de l'année 1765, correspondant aux derniers tomes de l'*Encyclopédie* (p. 37), d'autre part la prépondérance du chevalier de Jaucourt comme passeur de Voltaire, puisque ses articles comptent jusqu'à 80 % des références faites à Voltaire dans cette dernière livraison (p. 38). La première remarque mène à des considérations sur le rôle possible du régime de censure, la seconde conduit à s'interroger à la fois sur l'existence d'un « *tropisme* voltairien de Jaucourt » (question traitée dans la deuxième partie), et sur la ventilation des références à Voltaire entre différents domaines du savoir. Ce dernier ordre de réflexion montre au-delà de la diversité des assignations explicites des vedettes à des champs tels que la géographie, la métaphysique, la morale, que l'image de Voltaire prédominant dans l'*Encyclopédie* est avant tout celle du poète et de l'historien (p. 38-42).

O. Ferret emploie alors un chapitre (p. 43-70) à démêler cette question des enjeux et des présupposés imbriqués dans cette double détermination. Question épineuse, tant il est vrai que Voltaire, non content d'être un historien philosophe, est aussi celui qui a fait entrer la question politique ou « philosophique » dans la poésie, et notamment dans les grands genres que sont l'épopée et la tragédie. L'étude inscrit donc à l'horizon de la double détermination de poète et d'historien la question de Voltaire « philosophe », et l'intérêt de ce chapitre ne se limite pas dès lors à mettre au jour la place dans l'*Encyclopédie* de la poésie de Voltaire (*La Henriade*, mais aussi les pièces fugitives) ou de ses grandes sommes historiques. La réverbération du discours voltairien dans l'*Encyclopédie* permet en effet à O. Ferret de reprendre en des pages très instructives la question du statut de Voltaire dans le paysage intellectuel de son temps, en contournant l'écueil ordinaire de l'anachronisme sur lequel achoppent souvent les tentatives de restitution de ces enjeux, informées par notre idée moderne de la philosophie. Ici, ce sont les représentations des contemporains de Voltaire qui peuvent être citées en témoignage et qui finalement tendent à confirmer la décision d'une large part de la critique moderne, celle qui voit dans Voltaire un « écrivain » plus

qu'un « philosophe »²⁷. Ce qui l'indique, c'est d'abord l'usage très limité qui est fait des œuvres les plus particulièrement philosophiques, à commencer par les *Lettres philosophiques*, qui semblent n'être nulle part considérées comme un apport décisif (O. Ferret remarque, p. 67, que Diderot n'en cite pas une ligne dans son article sur Locke), et qui surtout, quand elles ne sont pas critiquées²⁸, ne sont citées que pour l'agrément de leur style. Plus généralement, ce qui permet à O. Ferret d'apprécier la mesure limitée d'approbation ou de crédit accordée à Voltaire philosophe par l'*Encyclopédie*, c'est « un phénomène de discordance entre la nature des ouvrages de Voltaire qui sont mentionnés ou cités et les domaines du savoir auxquels se rattachent les articles qui en font état » (p. 70).

352 C'est donc naturellement sur la question des usages de Voltaire dans l'*Encyclopédie* que se clôt cette première partie de l'étude. Ce sont en réalité ces usages, peut-être davantage que la substance du discours voltairien, qui produisent le sens, et les considérations formelles mises en œuvre par O. Ferret mettent au jour la tension qui fait se retourner un mode d'usage de Voltaire en une image de Voltaire, ou en un élément de stratégie encyclopédique. Employé comme « ornement » (p. 72-75), le discours voltairien permet, surtout sous la plume de Jaucourt, de déplacer sa « guerre d'embuscade²⁹ » (p. 75) contre l'Église catholique dans des articles qui n'y avaient pas de rapport direct. La citation de Voltaire en « exemple » ne tarde pas à déboucher sur l'« exemplarité » (p. 81) de son style et de sa poétique. L'usage en « référence », c'est-à-dire l'usage du discours de Voltaire comme « discours d'autorité » (p. 81), suppose et produit un effet axiologique (p. 84)³⁰, qui fait de Voltaire sinon « l'oracle des nouveaux philosophes », en tout cas une référence peu contestée. Fait remarquable, l'image que l'*Encyclopédie* renvoie de Voltaire ne semble pas changer d'un contributeur à l'autre, de Diderot à l'abbé Mallet (p. 108). Il s'agit d'une image conforme au faste avec lequel était annoncée la collaboration de Voltaire au projet encyclopédique, une image « on ne peut plus officielle, et institutionnelle » (p. 109). O. Ferret consacre pourtant plusieurs pages à la présence, éparse mais significative, de « contre-exemples » (p. 86-107), de contestation, au sein de l'*Encyclopédie*, du discours voltairien. Est alors mis au jour un *continuum* dans les motivations de ces corrections, qui vont du souci d'exactitude historique³¹ à la dispute

27 Sur une préfiguration de cette formulation moderne par la distinction écrivain/auteur effectuée par D'Alembert, voir aussi p. 330.

28 Notamment par l'abbé Yvon, voir p. 66, puis p. 98-106.

29 O. Ferret renvoie, pour l'usage de cette expression, à l'ouvrage de Jean Haechler, *L'Encyclopédie de Diderot et de... Jaucourt. Essai biographique sur le chevalier Louis de Jaucourt*, Paris, H. Champion, 1995, p. 458.

30 O. Ferret livre une analyse précise du phénomène, qui se caractérise par « l'énoncé, dans le discours citant, d'un discours axiologique au moment où s'opère le décrochement énonciatif ».

31 Voir l'analyse que fait O. Ferret des corrections apportées par Jaucourt à l'*Essai sur les mœurs* et à l'*Histoire de Charles XII*, p. 90, 91.

économique (p. 93), et jusqu'à des considérations qui illustrent le caractère prudent, voire timoré ou conservateur, selon le point de vue qu'on adopte, des positions adoptées par certains contributeurs. Ainsi des critiques de Deleyre sur *Mahomet* (p. 96), ou de la dénonciation par l'abbé Yvon du matérialisme des *Lettres philosophiques* (p. 98-106). O. Ferret indique toutefois qu'il est possible de repérer une évolution dans les usages qui sont faits de Voltaire, lesquels rejoignent plus nettement, dans la livraison de 1765 (p. 110-111), la visée philosophique et militante de l'*Encyclopédie*, principalement *via* les articles du chevalier de Jaucourt, auxquels est consacrée la deuxième partie de *Voltaire dans l'Encyclopédie*.

C'est ici frapper au cœur de l'objection que R. Naves formulait contre une étude de la présence de Voltaire dans les articles des autres contributeurs à l'*Encyclopédie*. R. Naves en effet ne s'intéressait qu'à une possible « influence » de Voltaire sur le travail encyclopédique lui-même. Force lui était à cet égard de constater que la méthode voltairienne (ce qu'O. Ferret appelle son « protocole ») trouve peu d'échos chez les encyclopédistes en général, et certainement pas davantage chez Jaucourt, qui s'adonne sans relâche à la pratique si peu voltairienne de la compilation : « pure compilation », dit le critique, et dès lors, les « dettes » contractées par le *Dictionnaire raisonné* à l'endroit de Voltaire ne valaient pas qu'on en fit le recensement dans le cadre de son étude. Aussi, ce recensement aurait été à l'époque d'une difficulté « dissuasive » pour reprendre le mot d'O. Ferret (p. 15). Mais pour qui veut mieux comprendre la fabrique de l'*Encyclopédie* et l'esprit qui l'anime, plutôt que l'« influence » de Voltaire, bref pour qui considère sans *a priori* le fonctionnement au sein de l'*Encyclopédie* d'un *corpus* de référence, l'étude précise des mécanismes de « compilation » d'une manière aussi représentative et aussi réactive que le *corpus* voltairien par le principal contributeur en volume de l'*Encyclopédie* présente un intérêt certain. O. Ferret ne recule pas devant l'aridité de la tâche et procure une étude exhaustive des mécanismes de collage et de montage mis en œuvre par Jaucourt pour incorporer le discours voltairien aux articles qu'il compose. Le chapitre « Copier-coller » (p. 121-163), consacré à l'exposition de ces différents mécanismes, est assorti de nombreuses figures qui permettent souvent de se représenter en un coup d'œil les structures souvent complexes de reprise, de marqueterie qui se dissimulent sous le vocable à la simplicité trompeuse de « compilation ». Surtout, une grande attention est portée aux enjeux discursifs de cette récupération, notamment aux phénomènes de délocution par lesquels « Jaucourt se réapproprie la matière qu'il exploite » (p. 135). Deux exemples traités à fond, ceux des articles MAHOMÉTISME et TAMERLAN, permettent de se faire une idée des réalités diverses que recouvre la procédure de l'« abrégé », dont O. Ferret livre par ailleurs une analyse lexicale détaillée

(p. 136-140). Si, concernant la religion de Mahomet, Jaucourt se montre fidèle au discours voltairien (p. 152), en revanche son traitement du matériau dans l'article TAMERLAN relève d'un travail de simplification qui fait mieux saisir par contraste l'épaisseur historique que Voltaire historien avait su conférer à cette figure (p. 162-163).

Le second versant (p. 165-213) de cette partie consacrée à Jaucourt met à l'épreuve la notion d'« embellissements » avancée par le chevalier pour rendre compte des apports de la matière voltairienne aux accomplissements de l'*Encyclopédie*. O. Ferret met au jour une réalité beaucoup plus ambivalente et montre la manière dont Voltaire fait l'objet d'une « annexion » par Jaucourt, remarque assortie de cette autre, stimulante : cette annexion « n'est pas [...] étrangère à la manière dont Voltaire s'empare du texte des autres » (p. 192), comparaison qui vaudrait la peine d'être davantage explorée. O. Ferret montre que cette annexion n'est pas sans heurts, puisqu'elle nécessite souvent une distorsion du matériau voltairien, qui se trouve parfois réfuté, parfois amplifié ou exagéré. La conclusion est nuancée : « les usages que Jaucourt effectue des textes de Voltaire paraissent [...] plutôt ceux d'un protestant que d'un voltairien, au sens partisan du terme » (p. 213). On doit signaler l'étude de réception à laquelle se livre O. Ferret, lorsqu'il tente de « mesurer le caractère audacieux » des emprunts de Jaucourt à Voltaire, en s'appuyant sur « deux sources : les dossiers de censure des ouvrages de Voltaire par la Congrégation de l'Index, et l'ouvrage polémique du jésuite Nonnotte intitulé *Les Erreurs de Voltaire* » (p. 181-182). Cette méthode permet d'aboutir à une liste, limitée mais précise, de passages de Voltaire garantis litigieux et cités par Jaucourt (p. 182-189).

354

En définitive, les références à Voltaire dans les articles de Jaucourt apparaissent comme un objet complexe, dont l'interprétation est d'autant plus délicate que, avertit O. Ferret, il s'agit d'« un ensemble qui, dans une certaine mesure, demeure un artefact » (p. 215), de l'étude duquel on peut tirer des conclusions sans se laisser aller à voir dans cet ensemble un objet littéraire conçu comme tel, le chimérique *livre distant* dont on pourrait faire la *lecture à distance*, et qui livrerait un *compendium*³² de l'esprit de l'écrivain. La tentation de franchir ce pas supplémentaire est toutefois bien plus grande en ce qui concerne l'ensemble constitué des articles rédigés par Voltaire pour l'*Encyclopédie*, auquel O. Ferret consacre la troisième et dernière partie de son étude.

Il s'agit en effet de s'interroger sur la pertinence d'une lecture groupée des articles de Voltaire, aussi bien que sur « l'autonomie relative » (p. 229) d'un tel ensemble au sein de l'*Encyclopédie*. Pour ce faire sont convoqués trois ordres de considérations, qui concernent les modalités de l'insertion des articles dans

³² O. Ferret discute ce concept, p. 214.

l'*Encyclopédie*, les caractéristiques communes qui les unissent et enfin leur devenir éditorial. Sur ces trois questions, O. Ferret complète et rectifie l'étude ancienne de R. Naves.

L'étude de la place des articles de Voltaire dans l'*Encyclopédie*, c'est-à-dire de la manière dont ils y forment un ensemble à part, qui doit néanmoins faire l'objet d'une lecture particulière du fait de son appartenance au *corpus* encyclopédique, s'appuie avant tout sur une étude très poussée des renvois aux articles de Voltaire qu'opèrent les autres contributeurs, et de ceux qui s'établissent entre les articles de Voltaire eux-mêmes. Ce travail se trouve condensé en trois figures très précieuses (p. 232, 237 et 238). La première établit le plan des renvois effectués vers les articles de Voltaire et fait ressortir le rôle central de quelques articles, tels ÉLOQUENCE et HISTOIRE (p. 233). Une figure similaire est établie pour les renvois entre articles de Voltaire, mais une autre figure, tout aussi significative et peut-être plus curieuse, est celle qui cartographie les « échos implicites » qui réunissent les articles de Voltaire entre eux, créant un phénomène de « cohésion » (p. 235) qui autorise de manière assez décisive une lecture de ces articles comme un ensemble. Signalons qu'O. Ferret parvient à établir des faits positifs qui avaient échappé à l'acuité de R. Naves, et qui jettent un jour passionnant sur la manière dont les encyclopédistes prennent en charge l'incorporation de matériaux hétérogènes et éventuellement en conflit au sein du *Dictionnaire* : les articles qui portent des critiques contre certains aspects de l'entreprise encyclopédique (et notamment contre les « déclamations » honnies par l'homme de Ferney) sont « les seuls articles de Voltaire qui paraissent non signés » (p. 245).

La mise au jour du « protocole » voltairien » d'élaboration des articles est tout aussi heureuse. O. Ferret part des principes directeurs formulés par Voltaire lui-même dans une lettre à D'Alembert de mai-juin 1754 (D5832), lesquels font la part belle aux « définitions » et aux « exemples » (p. 255). O. Ferret confirme pour l'essentiel les résultats de R. Naves, en se fondant comme lui sur une comparaison avec les dictionnaires du temps, surtout le *Dictionnaire de Trévoux*, mettant en évidence par exemple le souci propre à Voltaire de « pédagogie littéraire ». Il nuance toutefois certaines affirmations de Naves, relativisant notamment l'importance du dictionnaire des synonymes de Girard qui, bien qu'estimé par Voltaire, ne semble pas lui avoir fourni beaucoup de matériaux ou d'éléments de méthode (p. 274). Surtout, la réflexion sur la dimension linguistique de la démarche voltairienne amène à tracer les limites et convergences entre démarche linguistique et démarche philosophique, à partir de rapprochements avec d'autres considérations linguistiques présentes dans l'*Encyclopédie* (D'Alembert, p. 278 ; Beauzée, p. 277) d'une part, d'autre part avec « les écrits de philosophes comme Locke, Condillac, Helvétius » (p. 283). Il est toutefois difficile de se prononcer clairement sur les intentions de Voltaire

en raison de la limitation du corpus : « faute peut-être d'avoir eu des mots plus "intéressants" à traiter, l'activité philosophique de Voltaire s'exerce le plus souvent d'une manière qu'on pourrait qualifier de *déplacée* » (p. 283), ce qui conduit O. Ferret à préciser les positions de R. Naves sur « l'unité de la collaboration de Voltaire » comme la production d'un « philosophe »³³ : pour l'auteur de *Voltaire dans l'Encyclopédie*, si le propos philosophique « est souvent *déplacé*, c'est parce que Voltaire fait flèche de tout bois » et d'autre part la dimension philosophique est à rechercher non pas dans un « contenu », ni même dans une « grammaire philosophique », mais dans « l'*orientation* du propos », c'est-à-dire « dans la mise en œuvre d'un mode de pensée caractérisé par une manière de formuler des problèmes en traitant une question ». Deux articles toutefois se singularisent, tant par leur ampleur et par leur portée, que par un devenir éditorial partagé : il s'agit des articles HISTOIRE et IDOLE, IDOLÂTRE, IDOLÂTRIE, qui ont été repris respectivement dans les articles « De l'histoire » des *Questions sur l'Encyclopédie* et « Idole, idolâtre, idolâtrie » du *Dictionnaire philosophique* et des *Questions*. O. Ferret consacre à chacun de ces articles une étude complète qui, en analysant aussi bien la structure interne que leur intégration dans l'*Encyclopédie*, fait d'eux des jalons capitaux dans la démarche par laquelle Voltaire, tout en contribuant à l'entreprise encyclopédique, « passe à son compte » (p. 329), remployant les matériaux fournis à l'*Encyclopédie* afin d'alimenter la lutte contre l'Infâme, quitte à griller la politesse au *Dictionnaire raisonné* en faisant paraître l'article IDOLE, IDOLÂTRE, IDOLÂTRIE dès l'édition de 1764 du *Portatif*, soit avant sa parution dans la dernière livraison de l'*Encyclopédie*. Les analyses détaillées d'O. Ferret font entrevoir les raisons pour lesquelles la matière philosophique de ces deux articles a provoqué leur mise à contribution dans la lutte contre l'Infâme, laquelle explique le réemploi que leur auteur a fait d'eux.

Trois documents figurent en annexe. Il s'agit d'un recensement des « Articles de l'*Encyclopédie* comportant des mentions de Voltaire », d'un autre portant sur « Les emprunts textuels à l'*Essai sur les mœurs* dans l'*Encyclopédie* » et enfin d'un tableau synthétique du « Devenir éditorial des articles de Voltaire pour l'*Encyclopédie* ». La qualité de ces annexes confirme que *Voltaire dans l'Encyclopédie*, par l'ampleur de son objet et par la rigueur du traitement qui en est fait, est appelé à remplacer l'ouvrage de R. Naves, et constitue d'ores et déjà l'étude de référence sur le domaine qu'il traite, et plus généralement un ouvrage précieux pour tous ceux qui s'intéressent à Voltaire, à l'*Encyclopédie*, et aux dangers et usages des humanités numériques.

Antoine Villard
Université Paris-Sorbonne

³³ Voir R. Naves, *Voltaire et l'Encyclopédie*, *op. cit.*, p. 141, cité par O. Ferret, p. 283.

Gail K. Noyer, *Voltaire's Revolution: Writings from His Campaign to Free Laws from Religion*, Amherst/New York, Prometheus, 2015, 397 p.

Le premier apport de cet ouvrage est d'offrir une sélection de vingt textes de Voltaire traduits en anglais, la plupart pour la première fois, et ainsi de mettre l'un des thèmes majeurs de la pensée voltairienne (la campagne contre la superstition et l'intolérance religieuse) à la portée d'un public plus large que celui des chercheurs universitaires aptes à l'aborder dans la langue d'origine. Même s'il vise un public élargi, *Voltaire's Revolution* respecte les normes universitaires et présente une introduction de quarante pages, 455 notes, un glossaire des noms et des institutions cités, une bibliographie sélective et neuf appendices contextuels donnant la traduction de témoignages aussi essentiels que ceux de Mme Suard, Condorcet ou Frédéric II de Prusse.

Le choix des textes répond à la thématique indiquée en sous-titre de l'ouvrage : la campagne de Voltaire contre l'intolérance dans sa période la plus engagée, entre 1750 et 1768, celle qui inclut la fronde de « Écrasez l'infâme ». De la *Défense de milord Bolingbroke* au *Catéchisme de l'honnête homme*, ou à la « Prière à Dieu » du *Traité sur la tolérance* et aux *Lettres à Son Altesse Monseigneur le prince de ****, la sélection s'ouvre aux expressions les plus explicites du déisme voltairien. Elle s'applique également à donner un panorama très complet de l'emploi des diverses formes de l'ironie voltairienne au service d'une lutte dont on sait les enjeux et les dangers. De l'humour parodique du *Décret [...] de l'Inquisition* à la facétie burlesque de « Frère Rigolet », en passant par les variations tropiques (fausse louange, euphémisation, équivoque, réduction *ad absurdum*) du *Dîner du comte de Boulainvilliers*, l'éditrice donne un épitomé (rarement rassemblé comme tel) des capacités de discours oblique du patriarche de Ferney. Lisant certaines de ces pièces dans la langue anglaise, on ne peut qu'être frappé du ton et de la maîtrise du double-entendre qui pourraient être ceux du doyen Swift. Voltaire l'admirait, tout en estimant que son humour n'était pas traduisible³⁴, et cependant il écrit comme lui, dans le *Dîner* notamment, en prêtant à des prélats fictifs les assertions les plus contraires à l'enseignement évangélique, de même qu'il y fustige l'hypocrisie théologique en usant de l'ironie pascalienne des *Provinciales*.

La traductologie offre un angle de vue intéressant pour analyser le style de Voltaire. La traductrice/éditrice, Gail Noyer, opte pour une traduction littérale,

34 « Le livre [*A Tale of a Tub*] est très mal traduit en français ; il n'était pas possible de rendre le comique dont il est assaisonné. Ce comique tombe souvent sur des jeux de mots particuliers à la langue anglaise [...]. C'est une source d'équivoques et de plaisanteries entièrement perdues pour un lecteur français » (*Lettres à Son Altesse Monseigneur le prince de ****, éd. François Bessire, OCV, t. 63b [2008], p. 424).

sans recours à des termes ou des tournures d'époque de l'anglais. Le résultat est une lecture qui met en valeur la fluidité d'expression et la modernité de la syntaxe du style. Le voltairiste, pour qui ces textes sont familiers, les parcourt en retrouvant aussitôt la plume de l'auteur, sans le sentiment d'altérité que ressent confusément le lecteur d'une version en langue étrangère d'un auteur qu'il fréquente intimement. Ainsi, « *You never cease to write against The Spirit of the Laws, and it would seem even by your style that you are the enemy of anything spirited* » (p. 63) rend très fidèlement les appositions qui font les subtiles imbrications de la satire voltairienne, sans que cette finesse paraisse « étrangère » au lecteur anglophone³⁵. Une limite traductologique est toutefois atteinte pour les doubles-sens jouant sur la consonance des mots, une restriction que Voltaire lui-même avait pointée à propos d'un jeu de mots du *Conte du tonneau* de Swift : la proximité phonique en anglais de *bull* (le taureau) avec la Bulle papale (en italien *Bulla*) propose un double-entendre qui, d'ailleurs, reposait également sur le sens donné aux XVII^e et XVIII^e siècles à *bull* pour désigner une opinion sans queue ni tête. C'est ainsi que les noms des fameux soi-disant signataires du *Décret*, les ineffables Coglione-Coglionaccio et Cazzo-Culo, apparaissent, par simple évocation phonétique, comiques et probablement licencieux à tout francophone, même peu italianophone ; pour le lecteur anglophone, la traductrice est obligée de donner en note une proposition de traduction du sens littéral (*Chief Cardinal Jerk* et *Up Yours Secretary*) qui, en dévoilant la crudité de la facétie voltairienne met en lumière son obscénité au détriment de l'ambiguïté burlesque.

G. Noyer, tout en restant concentrée sur le thème (la lutte contre la superstition et l'intolérance) et la période (1750-1768), s'attache à replacer ceux-ci dans le contexte général de l'œuvre voltairienne et de la réception spécifique des pamphlets. Parmi les appendices, outre les documents contemporains déjà cités (auxquels s'ajoutent ceux d'Oliver Goldsmith, du comte de Ségur, de la *Correspondance littéraire* de Meister, ainsi que le portrait anonyme de 1734), l'éditrice reproduit des écrits tardifs, ceux d'Edgard Quinet (traduit) et de Robert Ingersoll, qui consacrent, au XIX^e siècle, la place du philosophe dans l'histoire de la contestation religieuse. Elle-même décrit, dans l'introduction, le parcours chronologique et philosophique de la pensée religieuse de Voltaire, à partir du témoignage de ses écrits et en s'appuyant sur ceux qui l'ont éclairée, entre autres René Pomeau et Norman Torrey. Cette introduction est aussi inspirée par l'intention de G. Noyer qui vise à réactualiser, dans l'esprit de ses

35 « Vous ne cessez d'écrire contre *L'Esprit de Lois*, et même il paraît à votre style que vous êtes l'ennemi de toute sorte d'esprit » (*Remerciements à un homme charitable*, éd. Mark Waddicor, *OCV*, t. 32a [2006], p. 195).

compatriotes américains, la vérité de l'influence des philosophes des Lumières, de Voltaire et David Hume en particulier, sur les convictions spirituelles des fondateurs de l'Indépendance américaine. Cette vérité, selon l'auteur, est édulcorée, dans la période actuelle, par une révision croissante de la pensée religieuse des Pères Fondateurs, notamment de leur inclination au déisme, sous l'effet du conservatisme de l'orthodoxie chrétienne dans ses diverses composantes protestantes aux États-Unis. Ici, l'éditrice et traductrice se fait essayiste. Se fondant sur une recherche approfondie des écrits, y compris des correspondances, de personnages aussi essentiels que Thomas Jefferson, John Adams ou Tom Paine, elle met en évidence leur profond enracinement intellectuel et spirituel dans la philosophie des Lumières, y compris leurs doutes et prises de distance postérieurs aux excès de la Révolution française et à ses séquelles bonapartistes. Faire de ces hommes politiques des chrétiens orthodoxes à toutes les périodes de leur vie lui semble une reconstruction pour le moins biaisée par l'évolution du regard institutionnel actuel sur les origines de la Révolution américaine. L'étude qu'elle a menée sur la circulation et la réception des œuvres voltairiennes dans les colonies entre 1760 et 1774 en apporte une indication factuelle importante. Cet aspect de *Voltaire's Revolution* est original, assez peu étudié par la recherche universitaire européenne à laquelle il ajoute une dimension politologique très actuelle.

Patrick Neiertz
CELLF 16-18 (UMR 8599)

N° 16 (mars 2017)

HAINES POLITIQUES

Numéro dirigé par Olivier Ferret et Pierre Frantz

Éditorial, par Olivier BARA

Dossier

Olivier FERRET, Pierre FRANTZ, « Libération et économie des haines politiques »

Maxime TRIQUENAU, « Messaline française, louve de Barbarie et Ganymède femelle.

La contagion de la haine dans les pamphlets contre la duchesse de Polignac »

Virginie YVERNAULT, « Le théâtre du Directoire à l'école de la haine républicaine »

Olivier RITZ, « Le 18 Fructidor de Louis-Sébastien Mercier »

Florence LOTTERIE, « Du "cœur fatigué de haïr" : comment sortir du fanatisme après la Révolution (Staël en Thermidor) »

Jean-Christophe ABRAMOVICI, « "Régénérer la langue" pour conjurer les haines : Léonard Snetlage et l'énergie des mots révolutionnaires »

François JACOB, « "Une distance de dix siècles..." L'affaire du comte de Lally en 1811 »

« Faire redécouvrir la Révolution comme un monde étranger ». Entretien avec Marion Boudier et Guillaume Mazeau autour du spectacle de Joël Pommerat *Ça ira (1) Fin de Louis*, par Maxime Triquenaux

Textes

Trois pamphlets sur un couple infernal, édités par Olivier FERRET et Pierre FRANTZ

Cahiers d'Orages

Varia

Audrey MIRLO, « *Le Philosophe sérieux, histoire comique* : humeur mélancolique et humour dans deux récits français confrontés à quelques textes de philosophie anglaise »

Hugo SERT, « Des talons entraperçus : démarche féminine et pulsion scopique de Rétif à Hugo »

Barbara T. COOPER, « Une lettre du dramaturge Draparnaud qui en dit long sur son époque »

Fil rouge

Jean-Noël PASCAL, « Abattre le tyran, régénérer la République : quelques vers contre Robespierre »

Entretien

Entretien avec Jean-Claude Berchet